



Baština Akademije nauka i umjetnosti Bosne i Hercegovine

**Francuski izvještaji o Bosni početkom XIX vijeka (1806-1813); Neobjavljeni dokumenti o hercegovačkom ustanku (1875-1879) i događajima koji su mu prethodili**

**Šamić, Midhat; Derviš, M. Korkut**

**Babić, Anto**

**1961.**

Akademija nauka i umjetnosti Bosne i Hercegovine

<https://bastina.anubih.ba/items/fd746df8-9ae7-43c4-b213-fd5828fd0b99>

Preuzeto s Baštine Akademije nauka i umjetnosti Bosne i Hercegovine

<https://bastina.anubih.ba/>

**NAUČNO DRUŠTVO NR BOSNE I HERCEGOVINE**

---

# **GRADANA**

Knjiga XI

**ODJELJENJE ISTORIJSKO-FILOLOŠKIH NAUKA**

Knjiga 8.

---

1. **MIDHAT SAMIĆ**

**FRANČUSKI IZVJEŠTAJI O BOSNI  
POČETKOM XIX VIJEKA (1806-1813)**

2. **DERVIŠ M. KORKUT**

**NEOBJAVLJENI DOKUMENTI  
O HERCEGOVAČKOM USTANKU  
(1875-1879), I O DOGAĐAJIMA KOJI  
SU MU PRETHODILI**

SARAJEVO

1964.

NAUČNO DRUŠTVO NR BOSNE I HERCEGOVINE

# GRADA

Knjiga XI

ODJELJENJE ISTORIJSKO-FILOLOŠKIH NAUKA

Knjiga 8.

---

1. MIDHAT ŠAMIĆ

FRANCUSKI IZVJEŠTAJI O BOSNI  
POČETKOM XIX VIJEKA (1806-1813)

2. DERVIŠ M. KORKUT

NEOBJAVLJENI DOKUMENTI  
O HERCEGOVAČKOM USTANKU  
(1875-1879) I O DOGAĐAJIMA KOJI  
SU MU PREDHODILI



SARAJEVO  
1961.

Urednik  
ANTO BABIĆ,  
redovni član Naučnog društva NRBiH



Štampa: Sarajevski grafički zavod, Sarajevo — Za štampariju P. Grinfelder

## S A D R Ž A J

	Strana	
I Midhat Šamić:		
FRANCUSKI IZVJEŠTAJI O BOSNI POČETKOM XIX VIJEKA (1806—1813)		
Uvod . . . . .	5	
1. Memoar o Bosni iz 1806. g. od nepoznatog autora . . . . .	8	
2. Izvještaji Furkada Starijeg o trgovini Bosne iz 1813. g. . . . .	18	
3. Izvještaji francuskog konzula Pjera Davida o događajima u Bosni i u Srbiji u doba prvog srpskog ustanka (1807—1809) . . . . .	39	
II Derviš M. Korkut:		
NEOBJAVLJENI DOKUMENTI O HERCEGOVAČKOM USTANKU (1875—1879) I O DOGAĐAJIMA KOJI SU MU PRETHODILI . . . . .		71



DERVIS M. KARKUT

NEOBJAVLJENI DOKUMENTI O HERCEGOVAČKOM  
USTANKU (1875—1879) I O DOGAĐAJIMA KOJI SU MU  
PRETHODILI

MJESTO PREDGOVORA

Mnogo je pisano o Hercegovačkom ustanku, ali, koliko ja znam, gotovo uvijek romansirano, uz gusle, a često i tendenciozno. Isticani su, čak i previše, spontanost i nacionalni karakter ove bune, a pisci se nijesu potrudili da ispitaju i pronađu socijalne i ekonomske uzroke koji su izazvali taj pokret. Međutim, ono što su propustili historičari i drugi pisci, nadoknadili su domaći ljudi iz tih krajeva, te je njihov zdravi razum to iznašao i zrelo formulisao. Naime, mjesno stanovništvo rezimira pozadinu te pobune slijedećim riječima: »Nevesinjska je puška pukla zbog četrnaest kuća krtole«. Tim se prišibava (aludira) na jedan događaj koji je bio neposredan povod tom ustanku, a evo u čem je bila stvar: jedan aga (čifluk-sahibija) zatražio je od nekoga kmeta hak i od četrnaest kuća krompira koje je taj čifčija bio posijao u svojoj okućnici. Kmet se tome usprotivio i ubio tog zemljovlasnika koji je bio iz Stoca, a zvao se Mujaga Behmen.

Mene je ovaj ustanak odavno kopkao već i stoga, što mi je djed bio rodom iz Nevesinja i savremenik većine događaja u početku te bune. Zato sam izdašno iskoristio priliku da se o njoj obavijestim na Cetinju, gdje sam, protiv svoje volje, dugo proboravio radeći, kao kustos tamošnjeg Muzeja, na sređivanju istorijske građe u Arhivu i na uređivanju bivše Dvorske biblioteke.

Pokojni Dušan Vuksan, nekadašnji direktor tog Muzeja, povjerio mi je, pored drugih dužnosti, i posao oko sređivanja Arhive Ministarstva inostranih djela Crne Gore od početka do kraja vladavine Nikole I. Djelomično sam izvršio taj zadatak pregledavši i svrstavši ta dokumenta nekako do sredine 1880. god., a dalje nisam mogao nastaviti, jer sam krajem 1937. premješten u Sarajevo. Među tim spisima što sam ih prebrao i sredio, bilo ih je mnogo koji su se odnosili na Hercegovački ustanak.

ili su bili u daljoj ili bližoj vezi s njim, pa sam odlučio da ih sve prepisem. Cestiti i vrijedni pok. Vuksan, koji je bio izvrstan poznavalac prilika, ljudi i istorije Crne Gore, pomagao mi je, kad je trebalo datirati neki dokumenat, koji nije bio zaveden niti je na njemu bilo ikakve oznake vremena iz kojeg je.

Osim ove građe iz spomenute Arhive pok. Vuksan je našao i u Tajnom arhivu još nekoliko šifrovanih dokumenata (na francuskom i srpskohrvatskom) koji su se odnosili na Hercegovački ustanak ili su bili u vezi s planovima Knjaza Nikole I. za akciju prema Hercegovini. Trebalo je dešifrovati ta dokumenta, ali su pri tom izbile velike poteškoće: pri ruci su nam bile samo dvije crnogorske Knjige šifara, jedna za francuski, a druga za srpskohrvatski, ali nije bilo nijednog ključa šifara, kojih je bilo po tri za svaki od dva jezika. Srećom, među tim je šifrovanim depešama bilo nekoliko komada s interlinearnim tekstom. S velikim strpljenjem i ulažući ogroman duševni napor nas dvojici je uspjelo rekonstruisati sve šest ključeva, koje kralj Nikola I nije propustio ponijeti sa sobom, kad je (1915. god.) hitno krenuo iz svoje zemlje, u koju se više nikad nije vratio.

Spomenuti je vladar ljubomorno čuvao ta povjerljiva akta, a imao je za to i naročit razlog: on se njima bio poslužio pišući svoju »Istoriju Crne Gore«, pa nije htio da ih još kogod dobije u ruke. Kad se uvaži opća ljudska slabost, kojoj malo koji smrtnik može odoljeti, veoma je razumljivo i prirodno, što je on, pišući to svoje djelo, zapao u napast da »ispravlja istoriju« svoje zemlje, pogotovu govoreći o svojoj vladavini, kad je baš on lično i gradio tu istoriju.

Eto upravo ova, toliko ukrivana, dokumenta od kojih je mnoga on sam sastavio i stavio u šifre, a druga primao mimo svog ministra vanjskih poslova i sobom ih dešifrovao, prikazuju neke događaje u sasvim novoj i drukčijoj svjetlosti. Ona će otvoriti oči istoričarima i omogućiti im da dokuče istinu i da napišu objektivnu istoriju Crne Gore za vladavine Nikole I.

Kako istorija nije moja struka, ne ću se upuštati u razglabanje i povezivanje pojedinih događaja iz tog vremena nego to ostavljam istoričarima. Oni će iz ovog materijala moći sigurno izvaditi jezgru i izvesti zaključke koji će objasniti neke zagonetne i tajnovite okolnosti, karakteristične za Hercegovački ustanak i za ulogu Crne Gore koju je u njemu odigrala.

Ispisujući iz originala ova dokumenta od kojih su mnoga samo koncepti, držao sam se principa da ništa ne mijenjam niti »ispravljam« ili dadnem »u obradi«, pa sam stoga ostavio sve kako jest u originalnom tekstu, čak i pogreške u pravopisu i interpunkciji kao i stilske i gramatičke nedostatke i omaške. Ove su mane često nastale zbog hitnje, u kojoj su sastavljana neka dokumenta, ali su opet, s druge strane, baš ti nedostaci vrlo karakteristični za neke autore n. pr. u slučaju Nikole I., Aleksandra Jonjina i von Thoemmel — a (kojeg su Crnogorci zvali »gosp. Temelj«, kao što je za njih M. de Sainte-Marie bio »Sveta Marija«). Njihove je napise vrlo lako poznati baš po njihovu pravopisu i stilu čak i onda, kad nijesu potpisani ili su prepisani nečijom tuđom rukom. — Međutim, iz tehničkih su razloga latinicom štampana dokumenta

koja su u originalu pisana goticom i ćirilicom, a jedan je turski dokumenat, pisan arapskim slovima, objavljen samo u srpsko-hrvatskom prevodu.

Da bih do kraja ostao vjeran savjesnosti i objektivnosti, s kojima sam prepisao ovaj istoriski materijal ništa mu ne dodavši niti išta iz njegovog ispuštanja, objavljujem u šiframa jedan dokumenat, (br. 3) koji nikako nijesmo uspjeli dešifrovati pok. Vuksan i ja. Sva je prilika, da je sadržaj ovog telegrama važan i zanimljiv, pa bi bila šteta za istoriju, da ostane neodgonetan. Jā da se u Crnoj Gori ili gdje drugo, kako reknu Crnogorci, nade neko ko ga umije dešifrovati!

Sarajevo, 30 novembra 1956.

*D. M. Korkut*

#### AVANT-PROPOS

On a beaucoup écrit sur l'histoire de l'Insurrection d'Herzégovine, mais, à ce que je sache, presque tout ce qui se rapportait à cette matière a été traité d'une manière plus ou moins romancée, voire même tendancieuse. L'on insistait trop sur la spontanéité de cette sédition et sur son caractère national, sans se donner la peine de rechercher les causes sociales et économiques dudit mouvement. Cependant, ce que les historiens et les écrivains ont omis à faire, le bon sens de la population indigène l'a découvert et formulé d'une façon ingénieuse. À savoir, les gens du pays résumèrent le fond de cette jacquerie en des termes suivants: le «Coup de feu de Nevesinje» partit à la suite de l'exigence d'un propriétaire foncier (aga) qui voulut prélever sa redevance (hak) même sur les quatorze buttes (kúća) de pommes de terre qu'un de ses fermiers (kmet) avait plantées dans son jardin potager à lui.

Cette rébellion m'intriguait tout particulièrement parceque mon grand-père était originaire de cette contrée et contemporain de la plupart des événements qui s'y déroulèrent à son début. Or, pour m'enquérir de cette question, j'ai profité abondamment de l'occasion qui se présentait pour moi au cours de mon séjour involontaire et prolongé à Cetinje (Cettigné) où je faisais fonction de conservateur du Musée.

Le regretté Dušan Vuksan, ci-devant directeur dudit Musée, m'avait chargé d'ordonner les Archives du Ministère des Affaires Étrangères de Monténégro ayant trait au règne du Prince Nicolas I-er. Pendant ce travail de longue haleine, j'ai trouvé beaucoup de documents diplomatiques relatifs à l'Insurrection d'Herzégovine, c'est pourquoi je me suis décidé à les copier tous. En dehors de cela, feu Vuksan avait trouvé, parmi les documents des Archives Secrètes de la Principauté de Monténégro, quelques dépêches chiffrées (en français et en serbo-croate), relatives à ladite Insurrection. Or, il s'agissait de les déchiffrer, mais cela présentait de grandes difficultés, étant donné que l'on ne disposait que de deux livres de chiffres monténégrins, l'un pour le français et l'autre pour le serbo-croate, tandis que les clefs de chiffres (trois pour chaque langue) faisaient défaut. Heureusement, il y avait, parmi ces dépêches chiffrées,

quelquesunes aux textes interlinéaires. Au prix d'énormes efforts intellectuels, de persévérance et de patience, nous deux réussîmes à reconstituer les clefs de chiffres que le roi Nicolas I-er ne manqua pas d'emporter en quittant à la hâte (en 1915) son pays qu'il ne devait jamais revoir.

Ledit souverain avait gardé ces documents jalousement, et pour cause: il les avait employés, en partie, en rédigeant son »Histoire du Monténégro«, c'est pourquoi personne ne put s'en servir hormis lui. Humainement parlé, il est très naturel qu'il était tenté de »corriger l'histoire« en écrivant celle de son pays, car c'était vraiment lui-même qui l'avait aussi faite de son long règne.

Ce sont justement ces documents-ci qui jettent un jour nouveau sur certains événements et qui peuvent éclairer la religion des historiens ayant l'intention d'écrire, sans parti pris, une histoire vraiment objective de Monténégro, surtout celle du règne de Nicolas I-er.

L'historiographie n'étant pas de ma compétence, je publie ces matériaux historiques en laissant aux historiens le soin d'en tirer les conclusions et d'éclaircir maintes circonstances énigmatiques et mystérieuses, si caractéristiques pour l'Insurrection d'Herzégovine et pour le rôle que le Monténégro y joua.

En copiant les documents en question dont beaucoup ne sont que de brouillons, je suivais le principe de n'y rien modifier ni »corriger«, c'est pourquoi j'y ai laissé tout tel quel, même les fautes d'orthographe, de ponctuation, de grammaire et de style. Celles-ci sont souvent dues à la hâte avec laquelle certaines pièces avaient été rédigées, mais quelquefois elles sont aussi très caractéristiques pour leurs auteurs, par exemple en cas du Prince Nicolas, d'Alexandre Yonin et de M. de Thoemmel. Leurs écrits sont faciles à identifier justement grâce à leur orthographe et leur style qui révèlent leurs caractères, même s'ils ne sont pas signés ou s'ils sont copiés de la main d'un tiers. Cependant, pour des raisons d'ordre technique, les documents écrits en caractères gothiques et cyrilliques ont été donnés en transcription latine, et un document turc a été traduit en serbo-croate. Pour comble d'impartialité avec laquelle j'ai traité ces matériaux historiques où je n'ai rien ajouté ni rien omis, je publie en chiffres un document qui est resté indéchiffrable, car il se peut qu'il y ait, au Monténégro ou ailleurs, quelqu'un qui serait à même de les déchiffrer.

Sarajevo, le 30 novembre 1956

D. M. Korkut

1.

## LE PRINCE NICOLAS AUX CONSULS

(*Knez Nikola konzulima*)

*Cettigne, le 9 octobre 1861*

Messieurs les Consuls,

Le 17 Septembre dernier me trouvant continuellement harcelé par les provocations incessantes des Turcs du côté de l'Albanie, j'écrivis à Son Altesse Omer Pacha et le priaï dans le seul but de mettre un terme à une effusion de sang sans but et sans résultats, de vouloir bien donner des ordres au gouverneur de Scutari et faire cesser cet état de choses.

M. le Général en chef fit répondre le 11 Octobre qu'il allait prendre immédiatement à cet effet les mesures nécessaires, et me donnant par anticipation l'assurance que cet état anormal cesserait aussitôt que les instructions seraient parvenues à qui de droit.

Plein de confiance dans les promesses, je m'attendais tous les jours, sinon à la reprise des communications entre les deux populations limitrophes, du moins à voir cesser ces aguerries, qui tôt ou tard finiraient par amener infailliblement la guerre entre le Mont: et la Turquie.

Il n' en a été rien; les Turcs au contraire ont redoublé d'ardeur, et il ne se passe pour ainsi dire de jours sans qu'ils ne lancent des boulets sur mon territoire, les hommes, les femmes et les bestiaux sont devenus le point de mire du bateau à vapeur de Scutari et de la forteresse de Lessandro.

A moins que la Turquie ne soit tout à fait décidée à faire la guerre au Monténégro, pareille chose ne peut plus être tolérée. J'ai cru, M. M., devoir vous en informer et faire savoir en même temps que j'ai écrit dans le même sens à S A le Comdt en chef de l'armée Turque en Herzégovine. Provoqué comme je le suis tous les jours il m'est impossible de patienter davantage et puisque la Turquie me semble vouloir la guerre, à mon grand regrêt je serai forcé de me défendre et je prendrai si cela continue, les mesures nécessaires pour repousser les armes par les armes.

Vous ferez M M l usage que vous jugerez convenable de ma communication, vous serez vonvaincus j l espère en examinant les choses avec impartialité que j avais fait tout ce qui était en mon pouvoir pour éviter un conflit armé entre la Turquie et le Mont: et que je n' aurai pris l'extrême résolution d'en appeler aux armes qu'après avoir vu echouer toutes les tentatives de conciliation. La patience humaine a des bornes et une nation, petite ou grande, qui est journellement insultée et provoquée ne peut dévorer ces injures sans dechoir dans sa propre estime.

Je nourris encore l espoir de voir cesser une bonne fois les attaques maladroites, mais je ne vous cacherai pas, que si un seul boulet était encore lancé par les Turcs sur mon territoire je cesserai à l instant toute demarche ayant pour but une reconciliation impossible et j en appellerai à la joustice, a mon droit et aux armes.

Le P du Mont.

2.

**TURSKI GENERALI ABDI-PAŠA I DERVIŠ-PAŠA KNEZU NIKOLI**  
(*Les généraux turcs Abdi Pacha et Derviche Pacha au Prince Nicolas*)

(Prevod s turskog originala — Traduction de l'original turc)

Polje Jeni-Keja 3/15 oktobra 862.

Sahrai (Polje) Yeni Köy, 21 rebi-ul-ahira 279 po Hidžri

Vaše gospodsko pismo od 13 oktobra po n.k. stiglo je i razumjeli smo njegov smisao (sadržaj). te Vam ovim šaljemo potrebni odgovor na njega. Ranije smo Vam drugim svojim prijateljskim pismom bili javili i obavijestili Vas , da naredite kome (onima kojima) treba da se dade ispostaviti u prilogu dostavljeni obrazac (kopija) pismene obaveze, što je trebaju da dadnu glavari brdskih (crnogorskih) nahija, pa da se taj akt vrati u smislu člana 7 ugovorenog angažmana.

Pošto dosad nismo dobili nikakva odgovora, molimo, da se prema našem prijašnjem dopisu dadnu potpisati spomenute pismene obaveze, pa da nam se hitno vrate i pošalju.

Koristimo se ovom zgodnom prilikom, da Vam ponovimo izraze našega prijateljstva i punog poštovanja.

Glavni komandant (maršal) armije  
i namjesnik (generalni guverner)  
Skadra  
Abdi

Maršal komandant armijskog kora  
u Bosni i Hercegovini  
Derviš

Njegovu Visočanstvu Knjazu Nikoli Crnogorskom.

**LE PRINCE NICOLAS À OEUMER FEVZI PACHA**  
(*Knez Nikola Omer-Fevzi-paši*)

Son Excellence Omer Fevzi Pacha

Commandant en Chef des troupes Ottomanes à Mostar.

75.91. 84.19. 68.97. 23.68. 23.37. 68.33. 23.48. 33.97. 79. 94.73. 68.75. 68.97.  
68.18. 18.94. 97.48. 94.18. 68.66. 48.33. 97.68. 33.68. 37.18. 94.33. 75.68.  
79.48. 94.79. 48.73. 68. 73.68. 37.18. 19.13. 48.79. 48.33. 19.33. 97.94. 73.  
91.33. 37.19. 37.68. 87.18. 94.23. 19. 75.91. 84.19. 68.23. 97.84. 13.19. 18.  
37.68. 73.94. 33.73. 68.66. 33.94. 23.68. 18.75. 68.23. 94.33. 73.94. 79.94.  
73.91. 23.42. 91.94. 48.33. 97. 68.87. 94.75. 68.23. 75.13. 94.23. 97.48.  
94.18. 68.73. 91.84. 19.52. 68. 68.97. 97.19. 24.19. 84.68. 23.97. 73.68.  
37.91. 18.68. 94.33. 79. 68.33. 97.94. 48.33.

Prince du Monténégro  
Nicolas (m. p.)

(Dépêche chiffrée, écrite de la main du Prince Nicolas — Šifrovana brzojavka, pisana rukom kneza Nikole)

NB. Cetinjski arhiv — Ministarstvo inostranih poslova. Bez broja i datuma.

Archives de Cettigné — Ministère des Affaires Étrangères. Sans numéro ni date.)



**LETTRÉ AUTOGRAPHE DU PRINCE CHARLES DE ROUMAINE AU  
PRINCE NICOLAS DE MONTÉNÉGRÓ**

(*Ručno pismo rumunskog kneza Karola Knjazu Nikoli crnogorskom*)

Monseigneur,

L'intérêt que je porte aux populations chrétiennes de l'Orient et particulièrement à la vaillante nation monténégrine, qui a su donner en toute circonstance, l'exemple du patriotisme et du dévouement, m'a fait concevoir un vif désir d'entrer en relations directes avec Votre Altesse. — J'ai ordonné, en conséquence à M. Jean Cantacuzène, mon agent à Belgrade, de se rendre à Cettigné pour Vous remettre cette lettre et Vous assurer en même temps, des sentiments que je nourris pour Vous. — Je me rappelle avec plaisir la visite que m'a faite la députation monténégrine, durant mon séjour à Constantinople et je tiens à profiter de l'occasion pour remercier Votre Altesse de cette aimable attention. —

J'espère, Monseigneur, que les bons rapports qui doivent exister entre nous, contribueront à resserrer les liens qui unissent nos deux

peuples et c'est dans cette pensée que j'ai recommandé à M. Cantacuzène de Vous renouveler les assurances de l'attachement sincère avec lequel je suis

Bucarest  
14/26 janvier 1867

de Votre Altesse  
le dévoué ami  
Charles

5.

#### A. YONINE AU PRINCE NICOLAS DE MONTÉNÉGR0

(A. Jonjin Knjazu Nikoli crnogorskom)

Monseigneur.

Voyevode Petar m'a envoyé un homme — mais il m'arrive aujourd'hui seulement, étant parti vendredi de Gatzko. Il ne m'a rien dit absolument qui eût pu m'éclairer ma religion, mais il dit qu'il lui était difficile de passer à cause de »Karaula« turcs. Le fait est que les Turcs du pays qui faisaient leurs gentilleses et leur soumission à Peko quand il passait en force dès qu'il passa, ont envoyé leurs familles à Stolac et autres places fortes et sont revenus seuls avec des fusils — le pays leur étant abandonné par les Monténégrins. Voilà Monseigneur le résultat du théâtre — c'est la même chose je crois à Gatzko et se sera partout la même chose. A la guerre, il faut battre l'ennemie et puis faire avec lui de la diplomatie.

Je profite de cet homme espérant qu'il Vous apportera cette lettre. Je Vous en ai déjà expédié beaucoup ainsi que des dépêches télégraphiques par Grahovo. Malheureusement je ne sais si elles Vous sont parvenues. Si c'était possible de me le faire savoir.

Je recapitule, en profitant de cette occasion ce que je Vous ai écrit jusqu'ici.

1) Klek est fermé par les Autrichiens. Peko n'en sait rien je crois puisqu'il tient inutilement toute une masse d'hommes à Gradač, qui mangent les biscuits au lieu de harceler les Turcs.

2) Abdi-pacha va commander à Scutari. Les 8 vaisseaux avec troupes et provisions qui déjà parti de C-ple pour Klek, rebroussement chemin et débarqueront à Antivari. Bojo aura un surplus de troupes devant lui,

3) Derviche ramasse à la hâte jusqu'à  $\frac{12}{mm}$  hommes à Mitrovitza pour donner la main à Mehmed-Ali — qui est à Sénitza, pour dégager Novi-Bazar que les Serbes assiègent et ensuite faire irruption en Serbie en la séparant du Monténégro.

4) Il est sans doute que le plan des Turcs est de vous laisser Vous promener pour le moment en Herzégovine, accabler les Serbes, et se ruer après sur Vous.

5) Ignatieff me confirme que les Turcs font tout leur possible pour revenir à l'offensif de la Serbie. Jusqu'à présent les affaires Serbes n'allaient pas mal — mais ils pourront succomber étant les seuls à se battre. Cernjajev agit énergiquement, aussi que Lechnianin, mais Zach est faible. Cernjajev a tourné Nisch. Aujourd'hui Ignatieff me communique qu'une grande bataille a eu lieu à Nisch — mais il ne connaissait pas le résultat.

6) Ignatieff me prie de Vous communiquer qu'il va à Petersbourg, sera absent 20 jours.

7) J'ai envoyé à Son Altesse la Princesse outre les 216 nap. encore 800. Bojo a énormément besoin de l'argent. Il vient de remporter un joli succès; qui a terrifié les Albanais, à présent avec un peu d'argent il pourrait les empêcher à se donner aux Turcs — autrement il peut trouver desir (?) de mauvais Oroschi (?).

Voilà je crois tout le résumé.

Je crois que cette lettre Vous trouvera encore à Nevešniné à mon grand regret et étonnement. Monsieur prêtez oreille à Votre ami — Vous faites la campagne de façon à Vous perdre. Votre prestige baisse énormément. Les journaux se moquent. La diplomatie est interdite et ne sait quoi penser. On suppose Dieu sait quoi — jusqu'à la connaissance avec les Turcs. Cette manière d'agir pourra mettre battons dans les roues de Vos relations avec la Serbie. Moi, je ne puis répondre à des questions que l'on me fait.

Vous tenez toute la masse d'armée réunie — autour de Vous et à Klek aussi sans défiance<sup>2)</sup>, sans même s'apercevoir ce qui se fait dans Vos flancs — trois bataillons de Trébigné ont pu passer à Mostar entre Peko et Vous entre  $\frac{12}{mm}$  Monténégrins. Selim-pacha Vous échappait de Zalom sain et sauf, pour grossir la garnison de Mostar avec *seulement* 2 bat: et Vos troupes étaient déjà alors à Nevešniné. Mostar, où il y a magasins, canons, munitions a aujourd'hui 10 bat: (quoto (?) sont venus de Bosnie) et 3 jours avant il n'avait que *deux companies*... Vous avez raison d'être prudent, mais ici la *prudence* exigeait d'aller vite et de se battre partout en surprenant les Turcs et prendre Mostar quand s'était.<sup>3)</sup> A présent je crains fort que Vous ne soyez obligé de revenir. Vous n'attaquerez pas Mostar quand il y aura 10 bat. et puis si Vous tardez il y en aura bientôt 15, et fortifiés: revenir après cette (cela?) faire promenade — Vous savez ce que c'est.

Et puis les Serbes se battent énormément, perdent du monde, et qui aurait dit que pendant ce temps les Monténégrins, commandés par leur Prince, ne tireront pas un coup de fusil? Vous me direz que les Turcs se cachent, que Vous attendez qu'ils Vous attaquent, mais ils ne vous attaqueront pas pour quoi faire. Et puis pour quoi alors prendre les allures offensives. Valait mieux dans ce cas rester au Monténégro, attendre l'attaque et envoyer quelques bataillons vers Novi-Bazar pour aider les Serbes — ce serait de quelque utilité — pour l'affaire com-

---

<sup>2)</sup> sans défense

<sup>3)</sup> possible (omis dans le texte).

mune. Je crains fort que Votre campagne en Herzégovine ne soit finie. Dans Votre position à Nevešsiné Vous courez encore risque d'être pris à revers par les troupes qui peuvent venir de Fotcha.

Monseigneur — on ne peut pas faire la guerre sans perdre un homme. Il est plus prudent d'en perdre mille aujourd'hui pour obtenir un resultat palpable, que d'en perdre 2 ou 3 milles après, quand les Turcs, que Vous menagez aussi viendront sur Vous de tout cotes. Et puis l'effet que cela produit dans le monde! Monseigneur ne Vous fachez pas de ce que je dis, prenez cela plutot en considération. Vous avez de nature un caractère indécis — il faut Vous faire violence sur Vous même. Prettez l'oreil<sup>4)</sup> à Votre *ami*.

Hier Yastréboff me télégraphiai que sur les nouvelles que les Monténégrins étaient sur les hauteurs de la Blagaya Mouhtar pach étaient sorti de la ville avec toutes ses troupes. A la bonheur, je croyais que ce sera la bataille. Aujourd'hui il m'annonce que c'est la fausse alarme, que Vous êtes toujours à Nevešsiné, qu'à Mostar on s'est assuré qu'ils ne seront plus attaqués.

Je crois que Vous aviez aussi commandé la même inacion à Peko. Il mange avec toute sa troupe reunie du biscuits.

Je ne sais plus si le tems n'est pas irrévocablement perdu. Votre plan et Votre role devait être, au plus vite Vous assurer, anihiler en Herzégovine. Prendre Mostar, Gatzko, detruir les magasins à Gabella et se *précipiter* ensuit à Sénitza. Vingt jours se sont passés déjà après la déclaration de guerre — rien. Vous aurez besoin encore, si Vous Vous decidez à agir, d'au moins dix jours pour faire ce qu'il faut faire en Herzégovine — battre Mouhtar, organiser et arranger le reste — la petite guerre dans le pays pour Votre départ puis Vous marcherez peut être lentement vers Sénitza — crois que ce sera trop tard, a moins que Vous ne mettiez une véritable énergie à faire tout cela.

A mon avis, Monseigneur, dont Vous Vous moquerez peut être, serait en tout cas — 1) attaquer Mouhtar ou ailleurs, n'importe les pertes que Vous pouvez avoir. 2) Ordonner d'abandonner Klek, ou d'y laisser un petit détachement, la'sser un petit détachement autours d'Outovo, d'envoyer le reste de Péko à Gabella et autour de Trébigné et punir aussi les musulmans qui Vous ont trompé.

3) Ensuite tourner tout de suite vers le sud, en envoyant peut être un bataillon de plus à Bojo.

Si Vous craignez d'attaquer Mouhtar et Mostar — il serait inutile de reste<sup>5)</sup> en l'air à Nevešsiné et laisser Peko et autres dans le plus grand danger — il faut alors rappeler tout le monde sur les frontières et soi même aller à Sénitza. C'est déjà dangereux en laissant Mouhtar en arriere, et puis moralement fatale — pourquoi alors serait-on allé aussi loin.

Je croyais que la discipline que Vous aviez établi à Monténégro une meilleure organisation de troupes — rendraient le Monténégro capable d'une offensive. Il faut décidement de la science et une longue expéri-

<sup>4)</sup> C'est-à-dire: Prêtez l'oreille

<sup>5)</sup> C'est-à-dire: inutile de rester

ence pour commande un armée de  $\frac{20}{m}$  hommes — ce n'est plus l'insurrection. Voyez Vous Monseigneur, diplomatiquement ce que cela peut et doit produire. Si les Turcs battaient une bonne fois les Serbes, vu Votre inaction et l'inutilité du Monténégro dans la campagne générale, les uns comme à Péterbourg s'effrayeront, les autres condamneront le mouvement et on se concertera<sup>1)</sup> pour arreter tout le monde. Vous obtiendrez alors peut être les prairies<sup>2)</sup>, les Serbes Mali-Zvornik. Mais quand à l'Herzégovine et la Bosnie il n'y aura pas à pruser — on y fera de nouveau des expériences, commission élective avec quelque gouverneur qu'on atrapera en l'air, ou quelque chose dans ce genre. Et tous les succès politiques seront perdus.

Je ne pourrais alors accuser les Serbes — s'ils seront battus, ils auraient fait ce qu'ils pouvaient. Et cela peut arriver vite. Pour éviter il faut se battre, gagner quelques choses sur le champ de bataille, montrer de la force véritable.

Enfin, Monseigneur, pardonnez-moi, fachez Vous, mais prenez en considération mes humbles sincères paroles d'un ami. Vous trouverez des flatteurs beaucoup qui Vous cacheront la vérité.

Je ne Vous écrirai plus ces choses là, mais soyez sûr, quoiqu'il arrive Vous pouvez compter sur moi.

Une jolie bataille, me fera une jolie force pour avoir de quibus aujourd'hui on baude.

Portez Vous bien et que Dieu Vous vient en aide. Oh, Monseigneur, comme je sens tous les choses là. Avec le plus profond respect de Votre Altesse

le très humble serviteur  
A. Yonine

(P. S.) Ayez la bonté de m'expedier de tems en tems de courriers. Si la réalité est autre que l'apparence expliquez moi, dite quelques choses pour que je puisse rassurer le haut lieu. Surtout accuser la reception de cette lettre.

6.

**A. YONINE A GORCHAKOFF**

*(Aleksandar Jonjin Gorčakovu)*

14 Septembre\*)

Sur la communication que la Porte avait ordonné de nouveau de suspendre l'offensive jusqu'au 2 Octobre, Son Altesse nous invita de rapporter qu'Elle vient aussi de donner les instructions analogues, mais

<sup>1)</sup> C'est-à-dire: on se concertera...

<sup>2)</sup> prairies

\*) 1876.

sans indiquer le terme au sujet de quoi Elle doit s'entendre préalablement avec la Serbie. En même tems le Prince m'invite de communiquer à V. A: que tout en desirant un armistice formel qui aurait procuré le moyens d'entrer en pourparlers, s'expliquer avec les Puissances, élucider sa position et diminuer l'armée sur pied de guerre, il considère comme très désavantageuses pour le Monténégro les suspensions d'armes de cette façon qui paralysent son activité qui empêchent de profiter de la situation actuelle favorable, acquise au prix de sang et qui promettrait de nouveaux succès militaires considérables, pouvant être utiles en vue des négociations éventuelles pour la paix. Les Mirdites offriraient déjà leur coopération, mais c'est surtout en Herzégovine que les Turcs seuls profitent. Mouhtar, grace a l'armistice tacite occupe toujours une partie du territoire monténégrin ce qui peut nuire en principe aux conditions de la paix, alors que si les Monténégrins pouvaient agir contre lui — son armée serait menacée presque d'une perte certaine. C'est seulement dans le but politique que Mouthar pouvait avoir conçu l'idée de concentrer ses forces autour de Klobouk. Au point de vu stratégique cette marche était au dessous de toute critique. En attendant il s'y fortifie et hier encore il y construisit deux nouveaux retranchements en s'approchant de la ligne monténégrine qui n'osait pas tirer. Le passage de Nikshič est barré vu que la totalité presque de forces turques est à Klobouk, mais profitant de la suspension d'hostilité et de la circonstance que les forces monténégrines ne peuvent non plus quitter Klobouk, les Turcs peuvent amener des troupes nouvelles pour agir dans la direction de Nikshič. Sur la prière du Gd Visir, transmise par le Cte Andrassy, le Prince a consenti d'approvisionner Medun jour par jour et d'y envoyer des médicaments mais sans la participation des Turcs.

[N.B. Écrit de la main de Yonine]

7.

**LETTRE DU PRINCE NICOLAS I-er DE MONTÉNÉGRO À L'EMPEREUR  
DE RUSSIE**

*(Pismo knjaza Nikole ruskom caru)*

Emp. de Russie

23 Nov — 76

11

Sire

J'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Majesté, au mois de Juin dernier, lorsque mon allié le Prince de Serbie et moi nous sommes trouvés contraint à déclarer la guerre malgré Vos conseils et Vos avis paternels. J'ai exposé alors à Votre Majesté, soit directement, soit par l'intermédiaire de Son Altesse le Prince Chancelier, a quel fatal enchainement de circonstances je me voyais forcé de céder, après avoir résisté de tout mon pouvoir. Votre Majesté sait que mes appels réitérés à l'Europe étaient

restés inutiles et Elle se rend compte, je crois, que j'ai tenté le sort des armes, il ne me restait plus d'autre parti à prendre.

Sans la nécessité absolue qui nous poussait, il aurait été bien ambitieux et bien téméraire de notre part de prendre en mains avec notre petit nombre et notre inexpérience la cause des Chrétiens de la Péninsule contre un ennemi qui, tout ébranlé qu'est son Empire, est encore très redoutable par le nombre et l'organisation pour nous; convaincus que nous étions, en outre que nous n'avions pas le droit de compter sur l'assistance de Votre gouvernement. Dans la tâche, que nous avons ainsi entreprise, la Providence n'a pas permis que nous réussissions, mais elle nous a suscité un sauveur après l'échec. Votre Majesté, dont les sages conseils avaient été méconnus, nous a sauvés en dépit de notre imprudence. Sa magnanimité et la générosité du peuple russe se sont mises entre nous et les derniers revers. Maintenant, la sainte cause, pour laquelle nous avons combattu et que nous avons failli perdre, est entre Vos mains, Sire. Elle triomphera.

Notre rôle est fini, dorénavant notre devoir vis-à-vis de cette cause même, est de nous abandonner à la direction de Votre Majesté. Aussi, le Prince Milan et moi avons nous décidé de nous abstenir de paraître sur la scène politique pendant l'armistice et de ne pas demander à prendre part aux négociations, qui pourront avoir lieu entre les Puissances pendant cet intervalle, mais d'exposer notre situation à Votre Majesté en La suppliant de nous instruire et de nous guider.

Une paix honorable et juste, qui est le désir ardent de Votre Majesté, est aussi le nôtre: une paix qui garantirait aux Chrétiens une meilleure existence. Mais, Sire, dans l'état de composition de l'empire turc et en présence des moyens extrêmes indispensables pour transformer la Péninsule du Balkan, il est possible que le but que nous poursuivions ne soit réalisable qu'aux prix de nouveaux sacrifices. Ces sacrifices, le Monténégro est prêt à les faire, s'il le faut, et il attend pour cela les ordres de Votre Majesté.

Notre but principal était et reste le même: tirer les Chrétiens de l'état intolérable où ils se trouvent. Les intérêts particuliers du Monténégro ne seront jamais l'obstacle et si pour obtenir une paix honorable, sur des bases sûres et équitables, mon pays doit faire preuve d'abnégation, il la fera. Aussi, en vue des conférences qui peuvent avoir lieu, je ne veux pas adresser à Votre Majesté, notre protecteur naturel auprès des autres puissances, la prière de présenter des demandes spéciales d'avantage territoriaux. Je connais, Sire, Votre bienveillance pour ce petit peuple de guerriers, Vous venez de témoigner récemment d'une manière éclatante qui a rempli nos coeurs de fierté et de reconnaissance. Je suis donc convaincu que ce qui pourra être fait dans ce sens, sans détriment pour la grande cause, sera fait par Votre Gouvernement.

M'en remettant donc pour cela à l'amitié éprouvée de Votre Majesté, je recourrais en ce moment à Elle plutôt pour recevoir Ses conseils et Sa direction, en vue des complications ultérieures qui ne paraissent que trop probables et devant lesquelles il ne me semble pas que le Monténégro doive rester simple spectateur.

Le Prince Milan envoie un représentant special serbe auprès de Votre Majesté. Quant a moi, j'ai cru ne pouvoir mieux faire, que de confier cette mission au Consul-Général meme de Votre Majesté, Monsieur Yonine, auquel vous avez accordé la permission de passer quelques jours a Petersbourg. Il connaît intimément notre situation, nos besoins et l'état de nos forces: je lui remets en toute confiance le soin d'être auprès de Votre Majesté l'interprète de mes intentions et de mes vœux.

Je tiens à dire à Votre Majesté que le Montenegro, malgré la campagne sanglante qu'il vient de soutenir et malgré la longue et pénible tention de la période douloureuse qui a précédé, n'a épuisé\*) ni sa force morale, ni son ardent désir de contribuer encore à la cause de la délivrance de ses frères. Je prie Votre Majesté de conserver à cette poignée de braves le bienfait de Son inépuisable bonté, de croire qu'elle est toujours prête à obéir à Votre Majesté, et si la Providence nous réserve encore de jours de lutte, de ne pas nous abandonner ni de nous épargner de nouvelles épreuves en nous privant de nouvelles gloires.

(NB Le brouillon (la minute) écrit(e) de la main de M. Duby, secrétaire du Prince Nicolas — *Koncept pisan rukom knjaževa tajnika Dubya*)

8.

M. YONINE A GORTCHAKOFF?

(*Jonjin Gorčakovu?*)

J'ai communiqué au prince le contenu de Votre dépêche avec beaucoup de circonspection connaissant son caractère chatouillant pour les choses délicates. Son Altesse ne voulut rien me répondre [rayé — *precrano* me disant que sous peut — et remplacé *i zamijenjeno sa* »tout en«] tout en m'assurant qu'il ne lui faut que quelques heures pour que (raturé *precrano*: l'auteur de la comm) le consul anglais lui même dise ce que le prince lui a dit, aussi moi et mes collègues fumes convoqués chez son Altesse qui en nous communiquant qu'à la suite de l'entente avec la Serbie les deux principautés n'accepteraient qu'un armistice de (rature — *precrano*: deux mois) six semaines tout en donnant des arguments à l'appui de cette décision le prince se tourne du côté du Consul anglais en lui disant Monsieur Mouson ne vous ai-je pas dit que l'armée turque dans la vallée de la Morava outre d'être serrée et est menacée par inondation et qu'il n'est pas de notre intérêt d'attendre les six mois. Le Consul a répondu oui. Après cette séance son A. m'a fait venir chez Elle en me recommandant de Vous prier et par Votre canal S. M. l'Empereur que si elle n'aurait égard à son devoir d'homme et à d'autre considération pour être honnête et loyale il lui tout au moins suffirait le bienveillance Impériale et votre considération, pour

\*) C'est-à-dire »épuisé«.

l'être à toute épreuve. De ma part je suis convaincu que son Altesses ne dérogera jamais à ses principes, aussi il me serait peinible de lui faire dorénavant des pareilles communications. —

Yonin.

9.

### LE PRINCE NICOLAS AU COMTE (ANDRÁSSY)

(*Knez nikola grofu Andrašiju*)

Monsieur le Comte,

Monsieur le chevalier de Thömmel vient de me faire trois communications au nom de V. Ex. La première de l'aimable permission de transit d'un matériel qui nous est si nécessaire et je m'en presse de vous en remercier.<sup>1)</sup> Le seconde que L. G. de S. M. ne peut considérer la prise de Billek par les Monténégrins comme un fait accompli et qu'il n'entend a ce que nous faisons de cette localité un point militaire dans un but ultérieurement offensif dans l'intérieure de l'Herzégovine. Rempli de reconnaissance pour tout ce que le Gouv. Imp. a fait pour mon pays et pénétré du sentiment de me conformer aux vues et tendances de l'Empire austro. j'ai dit au chevalier de Thömmel que je me (raturé *precrtano*: conformerai à cette) je ne compte pas me servir de ce point nullement dans un but offensif. Quand au fait accompli de la prise de Billek Le Gouvernement Impérial à la fin des hostilités décidera ce qu'il lui conviendra mais que je compte sur sa justice. Je ne me suis pas engagé vis avis du chevalier de ne me servir du point susmentionné offensivement en cas où je serais attaqué dans mes actuelles...

La troisième affaire c'est le pavillon Monténégrin sur les ruines de Soutorina, qui y flotte depuis presque trois ans, arboré d'abord par les insurgés et autorisé par moi à la déclaration de la guerre. Monsieur le Chevalier au nom de V. E. m'a demandé la disparition immédiate et sans retour de cet insigne. Je vous déclare la, que le ton de votre agent vue nos relations, (raturé — *precrtano*: cultivées par nous en véritable précieux empressement d'un côté et l'Empire Austro-Hongrois) existantes m'a hautement surpris d'autant plus que depuis l'apparition de ce drapeau bien de fonctionnaires Impériaux l'ont vue tous les jours sans s'en formaliser. J'ai convenu que la faute en été de part et d'autre de nous de l'y avoir mis sans prendre en considération que ces ruines se trouvent sur une langue de terre et dans les Etats de S. M. à l'approximité d'un porte de guerre. (Raturé — *precrtano*: Des Autorités des Bouches) D'eux de s'offenser après trois ans et de prouver leur zèle en engageant leur Gouvernement à dmander la disparition de notre drapeau de cette localité qui somme toute était un territoire Turc enclavé en Autriche, et que nous possédons a l'heure qu'il est. En m'efforçant de mon mieux d'expliquer à Votre agent que c'est contre tout les droits et protestant

<sup>1)</sup> C'est-à-dire »je m'empresse de vous en remercier«.

de mon désir d'applanir cette question et de faire disparaître cet insigne mais sans éclat (raturé *precrano*: qui touche un droit) d'une manière pour sauver les apparences car après les assurances que j'ai donné par écrit l'année passée au même agent j'ai cru qu'il ne considérai même pas la présance du drapeau les ruines susmentionnés et le territoire comme une prise de possession ce qui n'a jamais entre<sup>1)</sup> dans mon esprit et que je n'acceterai pas ce pays si la Turquie m'offrait l'année passée, uniquement par défférence pour mon voisin et protecteur. Mosieur de Thömmel n'a pas un pouvoir accepter ces déclarations d'après lui insuffisantes (raturé, *precrano*: je les souments à Votre Excellence) Je viens demander (raturé, *precrano*: franch) votre Excellence si elle trouve réellement le cas dan (gereux... Fin — Svršetak)

[Minute, écrite de la main du Prince Nicolas — Konzept posan rukom knjaza Nikole I od Crne Gore — Inachevée, sans signature ni date — Nedovršen, bez potpisa i datuma. — Mi-juin v. s. en 1876? — Polovina juna po st. k. 1876?]

10.

PRENK BIB DODA AU PRINCE NICOLAS

(*Prenk Bib Doda knjazu Nikoli*)

Orosi 5 Dicembre 1876

Altezza,

Stamane giunse uno de'miei corrieri da Scutari e m'apportò due pacchetti, l'uno contenente quattrocento Zecchini Imperiali, e l'altro cento, che fù da me immediatamente consegnato a Capidan Cola.

La ringrazio, Altezza, per tale generosa attenzione a mio riguardo e del mio parente Cola, D-n primo Docchi Le esternerà a voce i miei sentimenti di ricognoscenza e quelli di Capidan Cola stesso.

Vivo nella certezza Vostra Altezza troverà in D-n Primo Docchi tutte quelle qualità atte a raffermare maggiormente (s'è possibile) l'alleanza e fratellanza dei nostri due popoli, e con ciò mi protesto con distinta estimazione

Di Vostra Altezza  
Afezionatissimo  
P. Bib Doda

---

<sup>1)</sup> C'est-à-dire entré

## LETTRE DU PRINCE NICOLAS I-er AU PRINCE MILAN OBRENOVIĆ

*(Pismo knjaza Nikole I knezu Milanu Obrenoviću\*)*

Vaša Svjetlost

Dragi Brate,

Od najdalje prošlosti Knjažavine Crne Gore, a naročito u ova skora dva vijeka, kako moja kuća vlada ovom zemljom, neprekidno i svakom prilikom nalazila je izraza i dokaza misao slobode i jedinstva svekolikoga naroda našega u težnjama i djelima Crne Gore i vladaoca njezinijeh.

Od kako je buknuo ustanak u Hercegovini, a odmah po tome i u Bosni, moja je Vlada mnogo puta, a vazda istovetno, izjavila vladi Vaše Svjetlosti i želju za zajedničkim radom i uvjerenje, da nam sad valja zajedničkim radom preduzeti i izvršiti djelo oslobođenja Naroda Srpskoga.

Vaša Svjetlost izvoljela je u pismu, koje mi je predao član državnog Savjeta g. Ranko Alimpić, čustvom bratske iskrenosti dati izraza priznanja, kako osjećanju, kojim sam zadahnut, tako i uvidenju, da je danas naš zajednički rad Spas i Život ugnjetenome Srpskom i Slovenskome Hrišćanskom Narodu u Turskoj.

Osjećam se najprijetnije pobuden Vašoj Svjetlosti iskreno zahvaliti na tome, i izjaviti osobitu radost i zadovoljstvo svoje, što je, dobro ocjenjujući našu bratsku zajedničku ulogu u današnjem predsudnijem okolnostima izvoljela poslati mi svoga naročitog izaslanika g. Ranka Alimpića sa dvama izradenijem projektima ugovora između našijeh država.

Ova radost moja dospjela bi najveću mjeru, da su se pomenuti projekti ikako složiti mogli sa mojom istinitom željom, da isti bez odlaganja postanu punovažeći ugovori između Srbije i Crne Gore.

U čemu i koliko se razilazi moje uvjerenje sa mislima izloženijem u projektima biće već poznato Vašoj Svjetlosti iz telegrafskog općenja g. Ranka Alimpića sa vladom V. Svjetlosti.

U svakom telegramu i pismu moje vlade, od 8 Avgusta do danas, a tako isto i prilikom izmjene misli sa g. F. Hristićem, dato je jasnoga izraza tome uvojenju mome, da ovom zgodom Srbija i Crna Gora treba, i to što prije, da rate s' Turskom u ime oslobođenja našega naroda u Turskoj. I kad nebi sljedovao tradicionalnoj težnji Crne Gore za borbom za oslobođenje našega patničkoga naroda u Turskoj, utvrduju me u ovom uvjerenju ove okolnosti: prvo, što današnje prilike smatram povoljnim za tu borbu; drugo što uzdržanje Srbije i Crne Gore od rata može ne samo Hercegovini i Bosni propast donijeti, nego i za sami opstanak Srbije i Crne Gore opasno postati, i, napošljjetku, treće, što mnogobrojni pobjegli narod u Crnu Goru neće, ne može i niti ima za što ni našto povratiti se na svoja ognjišta, te sasvijem sljestveno već tijekom povlači Crnu Goru ili u zajedničku opasnost ili u zajedničku borbu. Po ovome moja misao i ne može drugo biti, nego da se u ugovoru između Srbije i Crne Gore zaključi neodložni zajednički rat protiv Turske, a ako se

nebi mogao, što ja svakako želim, i rok ratu označiti, da ugovor sadrži dalje ove obaveze: prvo, da Srbija i Crna Gora svom snagom potpomaže ustanak postojano sve dotle do god ne zarate s' Turskom; drugo da Srbija daje mjesečno fior... na izdržavanje mnogobrojnoga prebjeglog naroda u Crnu Goru, ili i manje, ako bi s' druge strane dolazilo više priloga Cetinjskom Komitetu za njihovo izdržavanje, sve dotle dok Srbija i Crna Gora ne zarate s' Turskom; i, treće, da rad Srbije i Crne Gore na diplomatskom polju bude sporazuman, istovetan i zajednički i da isključujući svaku zasebnu korist, bude namijenjen jedino sreći nesretne braće naše. Na ovaj način, i ako nijesam siguran, da li je korisno odlagati, mogla bi sa Srbijom i Crna Gora, održavajući ustanak, čekati i isčekivati još bolje prilike.

Ovome sasvijem nasuprot projekat političkoga ugovora ne samo što ne sadržava zaključenje rata, nego isti prepušta slučaju. Pomoć od 30.000 dukata, koju Srbija, kao što mi je g. R. Alimpić izjavio, obećava za izdržavanje prebjegloga naroda u Crnoj Gori, ako učini zajam, ne samo da se može smatrati neizvjesnom, po tome što zavisi od zaključenja zajma, nego, kad se ne opredjeljuje rok ratu, može postati i nedovoljna, te bi se Crna Gora, poslije nekoliko vremena mogla naći u istom teškom položaju, u kojem se danas nalazi i, možda, još u gorem.

Uzrok što se nije moglo postići sporazumljenje, u pogledu predložjenih nam projekata, sa izaslanikom Vaše Svjetlosti ja nalazim prema ovome u tom, što su isti sačinjeni preko osnove postavljene izmjenom misli između g. F. Hristića i moje vlade i drugo, što je izaslanik Vaše Svjetlosti sasvijem stiješnjen u granicama pomenutih projekata.

Pošto je g. R. Alimpić, poslije svih predhodnijih pregovora, smatrao da nije u položaju i posljednje moje predloge primiti, naime umjetak jednog članka između čl. III i IV i dopunu čl. IX, našao sam se prinuđen s' ovijem pismom na V. Svjetlost, koj eje izliv iskrenoga bratskoga osjećanja i najčistijega uvjerenja, uskoriti povratak g. R. Alimpića.

Ja nimalo ne sumnjam, da će Vaša Svjetlost pokloniti i najozbiljniju pažnju mojim mislima ovdje izloženijem da će ih predusresti s' onom iskrenošću, s' kojom sam ih ja iskazao, šta više uvjeren sam, da će Vaša Svjetlost u rodoljubnom osjećanju svome ipak lasno učiniti moći, da se dođe do one saglasnosti i čvrste zajednice, koju obojica želimo, i koju kao ikada naša boreća se braća danas očekuju od Srbije i Crne Gore. U tome djelu i na tome putu može slobodno V. Svjetlost računati na bezgranično požrtvovanje i samopregorjenje moje, jer me na to upućuje moje raspoloženje, tradicija predaka mojijeh, i najviša želja, da se oslobodi narod naš i najodlučnija gotovost na sve u to ime.

Vašoj Svjetlosti je dobro poznato s' kolikijem sam nestrpljenjem želio i isčekivao Vašega izaslanika, što sam, u osjećanju bratskoga odnošaja sasvijem iskreno u danim prilikama i iskazao. Sasvijem je razumljivo, da bi radosnije bilo, da je misija g. Ranka Alimpića svršila onijem plodom, koji je i V. Svjetlost želila i koji sam ja željno isčekivao. No ja ipak negujem nadanje, da ni ona neće ostati sasvijem besplodna i da će izvjesno poslužiti na još jače zблиženje naše težnje, od čega ne može drugo biti plod, nego jednodušna misao i odluka: neodloživi zajednički rad za slobodu i sreću svega našeg naroda.

Ja ostajem u tom uvjerenju i molim Vašu Svjetlost, da primi sa Svijetlom Kneginjom od mene i moje supruge uvjerenje vazdašnjega prijateljstva i bratske ljubavi.

Cetinje

Vaše Svjetlosti  
iskreni brat

12.

LETTRE DE COLONNA CECCALDI A?

*Pismo Colonne Ceccaldi-a nekom na Cetinje)*

Scutari — 11 février 1 h. matin (1877)

Cher Monsieur

Au dernier moment je me trouve avoir un télégramme à expédier relativement aux Mirdites que les Turcs traitent fort mal, depuis qu'ils ne craignent plus que les Montétégrins viennent à leur aide.

Vous savez sans doute que, depuis la guerre, nous n'avons plus la faculté de correspondre en chiffres; c'est pourquoi j'ai recours pour expédier ce télégramme à votre obligé intermédiaire, ne doutant pas que Son Altesse ne vous donne l'autorisation nécessaire pour envoyer sans délai ma dépêche à Paris.

Il vous faudra mettre le comble à votre obligeance en prenant à mon nom un reçu au télégraphe, et en me l'envoyant par le plus prochain courrier; car je dois le transmettre au Département dans mes frais de service. Je me trouverai alors votre débiteur pour une somme infiniment plus forte que celle dont je serai créancier si vous gardez le petit objet de filigrane.

Il ne serait pas mauvais qu'on sût vite en Europe la conduite des Turcs vi-à-vis des Mirdites. Voici en gros les faits; pour votre usage et édification; je vous les livre. —

Les troupes aidés des gredins de Dibre et de Mattia appelés par la Porte au secours de son autorité déconnue, sont entrées à Orosch. Il n'y a pas ombre de résistance aujourd'hui en Mirditie. Eh! bien on brûle partout les maisons, non seulement celles du capitaine Kolas et de parents de Prenk; mais celles de pauvres gens qui n'ont pris nulle part à la petite levée de boucliers de l'autre jour. — On pille — on brûle — on prend des otages; — on va très probablement mettre le feu au Konak héréditaire des Doda à Orosh.

Les Turcs montrent un peu trop vite ce qu'ils redeviennent dès qu'ils n'ont plus peur.

Je me sauve au lit car il est fort tard je vous remercie et vous serre cordialement la main

Colonna Ceccaldi

---

\*) N. B. Lettre écrite de la main du Prince Nicolas I. sans date — Ručno pismo knjaza Nikole, bez datuma, (ćirilicom).

(N. B. Selon toute probabilité, cette lettre a été adressée au Ministre des Affaires Etrangères de Monténégro, car c'est dans les archives dudit Ministère qu'on a trouvé cette lettre, mais elle ne porte ni numéro ni indication de l'année. — Ovo pismo je po svoj prilici upućeno ministru vanjskih poslova Crne Gore, jer se našlo u arhivi toga ministarstva, ali nema ni broja ni oznake godine.)

13.

**DU COMTE ANDRASSY A S. A. LE PRINCE DE MONTÉNÉGRO**

*(Graf Andraši crnogorskom Knjazu Nikoli)*

Vienne Dimanche soir 3 Avril 77

Votre Altesse a été on ne peut mieux inspirée en s'adressant directement au Gouvernement de Sa Majesté, dans l'affaire qui fait l'objet de Son télégramme du 13 Aout. Nous apprécions hautement la franchise dont Elle a fait preuve dans cette circonstance comme dans maintes autres. V. A. a raison de compter sur toute la bienveillance de Sa Majesté l'Empereur et Roi dans la limite du possible. Je charge aujourd'hui même le Chevalier de Thommel d'exposer à Votre Altesse en détail nos vues relativement à l'affaire pour laquelle Elle a bien voulu réclamer mon entremise.

(N. B. Archives de la Cour de Cettigné — Cetinjski dvorski arhiv)

14.

**TELEGRAMME DU COMTE ANDRASSY AU LIEUT. COLONEL THOEMMEL**

*(Telegram grofa Andrašija potpukovniku Thoemmelu)*

date Vienne 15 avril 877, 10 h soir

J'averte Son Altesse, moyonnant un télégramme adressé directement à Sa personne, que des instructions vous parviendront relativement à l'affaire du matériel d'artillerie.

Veillez avant tout avertir Son Altesse: que la Porte a déjà fait des démarches à Rome pour extradition de l'artillerie monténégrine déposé à Venise et qu'on Lui a répondu, que ce matériel ne pourrait rentrer au Montenegro, sinon par le territoire turque ou autrichien. Ainsi désormais Italiens et Turcs seront sur leur garde. Si nous permetterions ouvertement le transport par le territoire autrichien nous nous attirerions des difficultés avec beaucoup de Puissances. D'un autre côté nous sommes disposés de faire pour le Prince le plus possible. Le transport ne devrait absolument pas avoir lieu *directement* de Venise à Cattaro. Il me semble

que ce matériel devrait être expédié *d'abord* pour un port grec p.e. Corfou, pour tromper l'attention.

L'expéditeur devrait en suite prendre ses mesures de manière afin que le transport à Cattaro est inaperçu.

Nous avertiront les autorités de fermer *un œil*, mais nous recommandons très sérieusement *la plus grande précaution* laquelle fatalement n'a pas été toujours suffisamment observé jusqu'à présent.

Vous devez ajouter cependant, que — si l'on parviendrait du côté des Turcs de découvrir le déchargement et du susdit matériel et si une telle découverte formerait de réclamations formelles, nous ne pourrions pas refuser — de *satisfaire aux devoirs de la neutralité*.

15.

**TELEGRAMME DE S. E. LE COMTE ANDRASSY AU LIEUT. COLONEL THOEMMEL**

*(Telegram Nj. E. grofa Andrašija potpukovniku Thoemmelu)*

15 Avril 1877, 10 h du soir

Nous avons reçu Vos communications confidentielles du 13 cour.

Nous prendrons en considérations sérieuse les propositions du Prince Nicolas et nous nous en énoncerons le plus tôt possible. Priez Son Altesse de ne pas envoyer *en aucun cas* Mašo Vrbica en Bosnie, avant l'arrivée de notre réponse respective.



16.

**DEUX DEPECHEES DES CONSULS DE FRANCE A SCUTARI ET A RAGUSE (DUBROVNIK) ET UNE DEPECHE DE M. DUBY**

*(Dva telegrama francuskih konzula u Skadru i Dubrovniku i jedan telegram g. Duby-a)*

De Mr Ceccaldi  
consul français

*Scutari*

par Sainte Marie  
vice consul

Raguse 2 avrli soir

Votre Altesse a bien compris ma dépêche d'hier Je crois que Myrdites sauront ce qu'ils ont intérêt à savoir. Jusqu'au 19 ils maintenaient la lutte, mais grande pénurie de munitions

Sainte Marie  
Consulat Français  
Raguse.

Cetinje 8/20 Avril 1877

N.B. Archives de Cettigné. Ministère des Affaires Etrangères. 1877. Documents non-enregistrés. Manuscrit de M. de Thoemmel — Cetinjski arhiv, Ministarstvo unutrašnjih poslova, 1877, nezavedeni akti, rukopis Thoemmelov)

(NB. Archives de la Cour de Cettigné — Cetinjski dvorski arhiv)

Reç votre dépêche presque indéchiffrable venant sans doute de Colonna. Veuillez lui dire

Autant que je peux deviner de votre dépêche les Myrdites au lieu de se soumettre continuent la lutte. Si ils peuvent tenir bon encore quelques jours je les soutiendrai; mais je n'ai plus aucun moyen de le leur faire savoir. Si, sans manquer à votre devoir, vous pouvez leur donner un avis vous me rendrez un service d'ami, dont je serai profondément reconnaissant. Tous les renseignements que vous pourrez me faire passer m'obligeront aussi infiniment. Aucun mouvement sur nos frontières  
Signé Nicolas

Duby

De Mr Sainte Marie

Raguse 8/20 Avril

Résistance Mirdites continue  
avancent peu qui d ch z vous?

Orialuka combat Turques

NB Archives du Ministère des Affaires Etr. Documents non-enregistrés  
Arhiv Ministarstva inostranih poslova. Nezavedeni dokumenti)

17.

M. DUBY A M. DURANDO

(G. Duby gosp. Durandou)

Cetinje 5/17 Juin [1877]

Chevalier Durando  
Consul Italien

Raguse

Recevant rapports suffisamment clairs concordants puis vous renseigner sur événements trois derniers jours.

Turcs arrivés depuis deux jours devant positions Vukotich entre Nosdra et Presieka attaquèrent vivement Jeudi apres-midi. Après court combat où perdimes 96 morts, lutte interrompue; mais Vukotich convaincu que pour but secondaire empêcher ravitaillement Niksich faudrait sacrifier beaucoup monde décida lever son camp dans nuit pour rejoindre Prince von Planinitza. Turcs entrèrent donc Vendredi Niksich.

Mehemet Ali venant de Berané (Haut-Lim) avec 15.000 hommes dit-on, fut complètement battu Vendredi dans Vassejovitz

Hier matin, Samedi, Turcs de Spusz firent attaque en grande force sur position Bojo a Plana. Celui-ci avec 2 bataillons repoussa 4 assauts

violents, puis renforcé de 2 autres refoula ennemi jusque Rassina Glavitza.

Plamenatz arrivant de Martinitzi derrière eux, Turcs rentrèrent précipitamment Spusz poursuivis par tirailleurs avec très grandes pertes.

Chiffres            Cette après-midi Turcs sortent Niksich fortes colonnes  
(Sifre)            comme pour attaque contre positions Prince Planinitza.  
Prière communiquer Sainte Marie pour Scutari

Duby,

(NB Archives de la Cour de Cettigné — Cetinjski dvorski arhiv)

18.

### LE PRINCE NICOLAS AU COMTE KALNOKY

(*Knjaz Nikola grofu Kalnokiju*)

Au Comte Kalnoky

Mr le Comte,

Monsieur le L<sup>e</sup> Colonel Milinkovich, que j'ai revu ici avec plaisir, m'a remis la lettre personnelle dont V. E. l'avait chargé pour moi. Je vous remercie, Mr le Comte, de l'entière franchise dont vous avez usé dans cette lettre; c'est avec la même franchise que je m'exprimerai aussi.

Ignorant la nature »des cironstances sans gravité« auxquelles Votre Exc. a fait allusion, ainsi que la manière dont elles ont pu Lui être représantées, je suis surpris autant que peiné de ce qu'Elle a pu voir un indice que mon Gouvernement tiendrait le dernier temps moins compte des égards dus à nos relations amicales et de bon voisinage. Je me fais difficilement à l'idée que des faits de peu d'importance en eux-mêmes aient pu attirer sur mon Gouvernement, novice encore dans les questions de forme, une accusation de cette gravité. Appréciant infiniment [raturé, *precrano* »pour ma part«], l'existence de bonnes [raturé *precrano* »ces« *i stavljeno* bonnes], dont vous parlez, Mr le Comte, basées avant tout, en ce qui concerne, sur ma profonde reconnaissance des bontés que Sa Majesté l'Emperur et Roi a daigné si souvent me témoigner, pénétré en outre du désir de mériter par mon attitude la bienveillance et l'estime du Gouvernement Impérial, je me suis constamment [raturé, *precrano* efforcé] attaché à éviter les malentendus et les sujets de plainte contre nous. Ma bonne volonté à cette égard a été démontrée par des faits réels, j'en appelle aux souvenirs de V. Excellence.

Le dévouement et le profond respect que je professe pour Votre Auguste Souverain, la conscience que j'ai des intérêts vitaux de mon pays, enfin mon estime toute partulière pour Vous même, Mr le Comte, doivent Vous donner la mesure du haut prix que j'attache [raturé, *precrano* »je porte«] au maintient et développement de nos bons rapports. C'est avec empressement que je prends [raturé, *precrano* »aussi«] acte de mon côté des assurances amicales et bienveillantes que Vous voulez bien me donner pour moi et pour mon pays.

Veillez bien, Mr. le Comte, . . .

(Sans date — bez datuma)

## M. YONINE AU PRINCE NICOLAS

*(G. Jonjin Knjazu Nikoli)*

Grahovo le 26 Juin (1877)

Monseigneur

Avant de quitter le Monténégro permettez moi encore une fois de Vous souhaiter la bonne chance — Que Dieu Vous protège. Vous ne pouvez Vous imaginer combien je souffre de n'être pas avec Vous à présent — mais j'espère.

Cette lettre Vous sera remise par Monteverde qui est aussi correspondant de la Gazette d Mocou.

Selon les nouvelles qu'il apporte de Raguse les Turcs paraissent être tout à fait ahuris — il Vous transmettra peut être ces nouvelles de vive voix .Il ne faudrait pas leur laisser le tems de reprendre courage. Mont: dit qu'il y avait la nouvelle de retour de Mouhtar vers l'Herzégovine si l'on pouvait l'empêcher de s'enfermer à Gatzko — il faut de la rapidité dans l'action — avec les Monténégrins c'est possible. Mais enfin Vous ferez de Votre mieux — je regrette seulement d'être loin et de pouvoir pas faire que des vœux.

J'attends avec impatience de télégraphier que Vous êtes à Mostar, en attendant je ne laisserai pas tranquils ni les Comités, ni les autres. Les Serbes paraissent vraiment faire des progrès et c'est dommage que les fusils monténégrins n'ont pas encore tiré.

Au revoir, Monseigneur, n'oubliez pas le coeur qui est à Vous.

A. Yonine

(P. S.) Je me suis arrêté à Grahovo pour écrire ici mes rapports pour les expédier au plus vite avec Miloukoff.

## LETTRE DU CONSUL DE FRANCE À SCUTARI D'ALBANIE

*(Pismo francuskog konzula u Skadru)*

Scutari — 24 Juillet 1877

(Rep. 30 juillet)

Cher Monsieur,

Je serai toujours de votre avis quand vous me direz que M. Green est un brave homme — et que le Docteur Feuvrier est un parfait honnête homme, malgré une personnalité intense et souvent défiante — suite de l'éducation jurassique de ses montagnes. —

Green a fait buisson creux chez vous; c'était inévitable et je n'avais pas eu beaucoup de mérite à le lui prédire. Sa démarche était même

si naïve (étant donné le moment qu'il a choisi) que je me demande s'il n'était pas lui-même absolument certain de son inutilité et si son voyage n'était pas une manière de tâter le terrain — et de se créer un titre à être envoyé, le cas échéant, comme agent anglais à Cettigné, au lieu de Mouson et de S-t John.

Ali Saïb et le Guov G-al l'ont assailli de visites et d'entrevues à son retour; puis ils se sont acheminés sur Podgoritza. — Les Turcs ont encore de ce côté 17 b<sup>ons</sup> réguliers — 4 de mustafiz 3800 irréguliers et 24 canons. Les 7 b<sup>ons</sup> partis pour rentrer par terre en Herzégovine, ont reçu contreordre à Prizrend — on les dirige sur Sofia.

Pendent ce temps là le Prince canonne Niksich. —

On me dit que Yonine a fait dire par Speyer à Green que sa démarche était blessante pour le Prince, invité en q. q. sorte, à lâcher son allié la Russie. — Mais Green avait eu la précaution d'écarter l'idée d'une mission formelle soit de son Gt, soit des Turcs — et de ne parler en q. q. sorte que d'une échange d'idées à lui personnelles. — Le Prince a décliné péremptoirement l'idée d'un armistice et a prié Green de ne plus la remettre sur le tapis. —

Green dira des Turcs tout le mal possible et le pensera; il les juge aussi sévèrement que moi-même, ce qui est pourtant difficile; — mais il est anglais et le cas échéant il les soutiendra mordicus. — Il sait bien, d'ailleurs, qu'avec Beaconsfield et Layard, en agissant ainsi, il sert ses propres intérêts de carrière.

Oui l'ami, l'ex compagnon de l'automne dernier, comme vous le désignez, a parfois gd zèle; mais ses nerfs ne le portent-ils pas à exagérer? et n a-t-il pas été archi-pessimiste dans la période d'attaque de Suleyman Pacha? — J'en ai jugé ainsi d'après les échos que me rapportait M. de S. M.\*) M. d'Erlach ne m'a pas gêné du tout; j'ai seulement fait flanquer en prison pour un moi un zaptié au sujet du quel il m'a porté plainte par lettre de Budua. Quand vous m'avez écrit qu'il était toqué, j'ai fait relâcher le zaptié.

J'espère que votre anthrax vous a laissé tranquille et que vous refaites un long bail de santé.

Bien cordialement à vous

Colonna Ceccaldi

Les Montagnes Chrétiennes continuent à rester chez elles; on a pendu hier un Klementi qui avait tué un soldat ou deux. —

---

\*) Monsieur de Sainte-Marie.

**LETTRE DU PRINCE NICOLAS DE MONTÉNÉGRE AU COMTE COLONNA**  
*(Pismo crnogorskog knjaza Nikole grofju Koloni) [Čekaldiju]*

Monsieur le Comte Colonna  
 Consul de France

Scutari  
 Cettigné, le 8 Août 1877.

Monsieur le Comte,

Pendant le cours des négovitations\*) infructueuses, qui ont eu lieu entre la Porte et le Monténégro, pour le rétablissement de la paix, je vous ai donné communication, à diverses reprises, pour votre information et celle de votre gouvernement, soit ds pourparlers pour la fixation du lieu de réunion, soit des instructions primitivement données à mes délégués à Constantinople, soit de celles que je leur ai subséquemment envoyées, pour les autoriser à faire certaines concessions. Je suis convaincu qu'il doit avoir été rendu unanimement justice à l'esprit de modération dont j'ai fait preuve constamment, et cependant on ne sais pas encore complètement jusqu'à quel point j'ai été dans la voie de la conciliation; car je n'ai pas pu faire connaître les ordres confidentiels donnés à mes représentants (pour entrer dans les vues des Puissances) pour leur permettre de céder éventuellement encore d'avantage sur les questions purement territoriales. Si nous avions rencontré chez nos adversaires des dispositions semblables, l'Europe aurait eu l'occasion de se convaincre par les faits de l'étendue et de la sincérité de mon bon vouloir.

Il y avait, néanmoins, deux points de toute importance sur lesquels il ne m'aurait jamais été possible de transiger: les conditions du rapatriement des Herzégoviniens et la situation à faire à la tribu des Kutchi; sur ces deux questions, je suis assuré que votre Gouvernement ne pourra qu'approuver mes résolutions.

J'ai insisté dès origine sur ce qu'il ne m'était pas possible de renvoyer dans leurs foyers les quatre-vingt dix mille Herzégoviniens réfugiés sur notre territoire, sans m'être positivement assuré qu'ils trouveraient chez eux, non seulement la sureté pour leurs personnes, mais les moyens indispensables de vivre. A nos instances à ce propos, je n'ai obtenu d'autre réponse qu'une promesse vague d'amnistie et la déclaration que, quant aux moyens de substance, les émigrés rentrants devraient s'en remettre à la générosité de la Sublime Porte. Or, je sais malheureusement trop bien ce que cela signifie. J'ai pourtant fait encore une tentative pour atteindre le même but d'humanité, tout en ménageant la susceptibilité de la Turquie; j'ai offert à celle-ci de me contenter des arrangements qu'elle prendrait, à cet effet, vis à vis d'une ou deux Puissances en mon lieu et place; je n'ai pas même reçu de réponse à cette proposition. Le rapatriement des réfugiés; condition essentielle de tout—est donc devenu impossible.

\*) négociations

Il était également inadmissible que j'abandonnasse la tribu des Kutchi, que les Turcs, par leur violences, ont forcée à se soulever, même avant le commencement de la guerre, et qui s'est donnée à moi de son plein gré. Toute cette population, de près de cinq mille âmes, est déterminée à quitter son pays plutôt que de rentrer sous le joug. N'ayant pas dans mon petit état de territoire où je puisse les établir, je dois persister à exiger leur affranchissement. La Porte n'a jamais voulu entendre parler de céder sur ce point.

C'est sur le refus absolu de la Turquie de m'accorder ces deux conditions les plus essentielles que j'ai dû renoncer à faire sur d'autres des concessions devenues inutiles et que j'ai rappelé mes délégués.

Voici dix jours que l'armistice a été dénoncé par le Grand Vizir et quoiqu'il n'y ait pas eu de rencontre jusqu'ici, les concentrations de troupes qui se font de toutes parts, annoncent clairement une attaque combinée et très prochaine. Le Monténégro, exposé seul et sans alliance aux coups de son puissant voisin, est prêt à défendre son existence par un effort désespéré, comme il l'a déjà fait nombre de fois. Dans cette lutte disproportionnée, il se repose avec confiance dans la résolution et le dévouement de ses fils; mais il espère aussi que l'Europe Chrétienne, qui sait ce que sont nos ennemis, viendra, en cas de revers, sauver les femmes et les enfants que nous laissons derrière nous.

Je vous prie de vouloir bien, Monsieur le Comte, transmettre cette communication à votre Gouvernement, et je saisis cette occasion de vous renouveler l'assurance de ma haute considération.

Le Prince de Monténégro  
Nicolas (m. p.)

## 22.

### LE PRINCE NICOLAS AU COMTE ANDRÁSSY

*(Knjaz Nikola grofu Andrašiju)*

C<sup>te</sup> Andrassy

Excellence

Je vous exprimai, il y a quelques années, mon intention de m'adresser personnellement à vous, quand les circonstances me sembleraient rendre désirables des communications intimes, et vous eutes l'obligeance de m'y encourager. L'automne dernier encore, j'ai eu le plaisir de recevoir de vous l'assurance du bon accueil que vous réserviez à mes lettres ou dépêches particulières. Je me prévaux de cette bienveillante disposition, pour vous entretenir à coeur ouvert du grave souci que j'ai, depuis un certain temps, au sujet de mes rapports présents et futurs avec le Gouvernement de Sa Majesté l'Empereur et Roi.

J'espère que Votre excellence ne doute pas du souvenir parfaitement net, que j'ai, des bienfaits sans nombre reçus de Sa Majesté et de Son Gouvernement. J'en suis et j'en serai toujours profondément reconnaissant. Je l'ai toujours témoigné par mes paroles et, toutes les fois que j'en ai eu l'occasion, par mes actes; aussi serait-ce avec un amer chagrin que je croirais les avis, qui me montrent ma gratitude comme revuquée en doute et mes sentiments comme méconnus. Je tiens à en affirmer de nouveau la parfaite sincérité, et je ne crains pas que personne ose dire à Votre Excellence que je la trompe.

Il est parfaitement certain que j'ai reçu de la Russie et de Son Souverain des preuves nombreuses, considérables et fréquentes de l'intérêt le plus cordial et le plus pratique et que je suis attaché à cette cour par tous les liens de la mémoire et du coeur. Votre Excellence, elle-même, dans sa loyale justice, m'estimerait bien bas, si elle me voyait disposé à être ingrat envers cette constante bienfaitrice de mon peuple et de ma famille. Jusqu'ici, Dieu merci, je n'ai pas eu de peine à concilier mes devoirs envers les deux Empires auxquels je dois tant. Si, ce que je ne veux pas croire, la Providence me réservait la douleur d'être témoin d'un conflit entre eux, ma conduite montrerait que je sais parfaitement comprendre mon devoir et le remplir.

J'ai conscience de n'avoir rien fait qui puisse inspirer au Gouvernement de Sa Majesté l'Empereur et Roi des doutes, tant soi peu fondés, sur la droiture de mes intentions, bien que Votre Excellence ait été renseignée dans ce sens par des agents, qui ont interprété mes paroles, sérieuses ou non, mes actions, mêmes indifférentes, d'après leurs idées préconçues de méfiance et leur malveillance, plus ou moins inconsciente. L'impression, que Votre Excellence peut avoir reçue de leurs rapports, est-elle peut-être pour quelque chose dans les déclarations, qu'elle a faites, à ce que j'ai eu le chagrin d'apprendre, sur le sort final des agrandissements promis au Monténégro par le traité de San Stéfano. J'aimerais presque à le croire, car j'aurais encore plus d'espoir de pouvoir, en la dissipant, écarter les objections de Votre Excellence contre cet agrandissement.

Ces objections, si je suis bien informé, portent sur l'acquisition par nous de certains territoires du côté de Novi Bazar et de l'Albanie; surtout, sur celle d'Antivari et de Dulcigno, dont la conquête aurait été entreprise contre le vœu de Votre Gouvernement et dont la possession par nous aurait un inconvénient sérieux pour l'Empire-Royaume.

En ce qui concerne le fait d'avoir agi sciemment à l'encontre des désirs de Votre Gouvernement, dans mes opérations en Albanie, je ne peux mieux faire que d'en appeler à Votre mémoire, pour montrer qu'il n'y a eu rien de pareil. Si Votre Excellence veut bien se référer à ma dépêche du 26 Sept/8 Oct dernier, elle y verra que, en lui promettant, suivant sa demande, de ne pas aller au delà de Bileck dans le sens de l'Herzégovine, j'ajoutai textuellement: »... le soin, pris par le Gouvernement Austro-hongrois, de me faire connaître franchement ses désirs quant à cette partie de la guerre, »me montre qu'il n'y a, en revanche, pas d'objection à ce que j'opère librement du côté de l'Est

et du Sud.» L'Est et le Sud désignent assez clairement la Vieille Serbie et l'Albanie. Votre Excellence m'a-t-elle fait ou fait faire aucune observation à ce sujet?

Du côté de la Vieille Serbie, le départ de Mehmet Ali ne me laissait pas d'ennemis à combattre, et il n'y avait aucune utilité, pour mes alliés et pour moi, à ce que je m'engageasse en hiver, au delà des montagnes, loin de ma base et de mes magasins, dans un pays qui rentrait d'ailleurs dans la sphère d'action de l'armée serbe. La ligne de Podgoritza et Scutari m'offrait de très sérieux obstacles dans les forteresses, les cours d'eau, les montagnes, qui me forçaient à un mouvement tournant très allongé, par conséquent très dangereux. Au contraire, la contrée d'Antivari nous présentait une route avantageuse pour opérer contre l'Albanie; nous l'avons prise, avec les précautions naturelles pour ne pas donner l'éveil à l'ennemi. Pendant toute la durée de cette campagne d'hiver, et en particulier pendant le long siège d'Antivari, le Gouvernement Impérial a-t-il fait aucune démarche pour nous faire renoncer à cette entreprise? Son représentant ne nous a pas épargné, il est vrai, les marques de son mécontentement personnel; mais sa mauvaise humeur, si évidente qu'elle fût, pouvait-elle être considérée comme la manifestation sérieuse de l'opposition d'un grand empire?

Quant à l'inconvénient, que l'extension de notre territoire pourrait avoir pour les intérêts de l'Autriche-Hongrie, je dois répéter à Votre Excellence ce que j'ai dit maintes fois à ses agents, ce que je lui ai écrit à elle-même et ce que je lui ai fait dire par Mr le Président du Sénat: qu'il n'y a absolument rien, ni dans nos intérêts propres, ni dans nos tendances, ni dans nos moyens d'action, qui puisse rendre fâcheuse pour l'Empire-Royaume la possession par nous, soit d'Antivari et du littoral, soit de Fotcha et de Prjépoljé. Je suis convaincu que, prises en détail, toutes les objections pourraient être écartées par un examen attentif et des arrangements consciencieusement étudiés. Je crois pouvoir dire que le Gouvernement Russe ne ferait aucune difficulté pour montrer, par des assurances claires et positives, qu'il n'y a rien de fondé dans les craintes exprimées à Son égard, au sujet du littoral, à la tribune et dans la presse. si, par impossible, elles avaient quelque poids aux yeux de Votre Excellence.

Vous observez que je ne me suis attaché qu'aux parties les plus sérieuses des reproches qui se font autour de vous, à ce que j'apprends, aux aspirations du Monténégro. J'espère, en effet, n'avoir plus à discuter les allégations de votre vice-consul à Antivari; je vous ferai seulement remarquer, en passant, que j'ai donné une preuve frappante de ma déférence pour le Gouvernement de Sa Majesté, en ne mettant pas sommairement un terme aux agissements violemment hostiles de ce personnage. Cela m'eût été facile, car, en dehors de tout motif politique, son fâcheux passé, qu'on vous a sans doute laissé ignorer, me donnerait une cause toute naturelle.

D'autres agents, beaucoup plus recommandables, mais tout aussi peu bienveillants, vous ont fait, d'après ce qui me revient, des rapports absurdes sur des préparatifs militaires et des dispositions offensives, non seulement contre la Turquie, mais aussi contre l'Autriche!! On ne

me dit pas que Votre Excellence y ait ajouté foi; mais, pour ne pas laisser d'équivoque, je vous demande la permission de demantir formellement toutes ces histoires. Depuis l'armistice, je n'ai pas fait remuer un mètre de terre dans les fortifications je n'ai pas transporté un canon ni une caisse de munitions. Conformément aux conseils que vous me faites donner alors par Mr de Thoemmel, je n'ai pas fait un seul mouvement militaire du côté des Turcs, malgré les provocations très graves de leur ressortissants mal contenus par les autorités. A plus fort raison, n'ai-je pas eu l'idée d'en faire du côté de l'Autriche. A moins qu'on ne qualifie d'opération militaire le relèvement régulier des postes, on ne peut trouver aucun fondement aux allégations dont je parle.

Votre excellence verra, je l'espère, dans la vivacité de mes dénégations la preuve de mon désir d'éloigner toute source de malentendu capable de nuire, même passagèrement, à l'examen bienveillant des questions sérieuses.

Pour ne pas retenir plus longtemps Votre Excellence, je terminerai en la priant instamment de recevoir favorablement l'appel urgent que je fais à sa bienveillance et à son équité. Je suis entièrement persuadé qu'il est très possible d'aplanir les difficultés qui nous menacent, d'une manière entièrement satisfaisante pour l'Empire, en laissant au Montenegro les modestes acquisitions qui ont coûté tant de sang. Je ne croirai jamais, jusqu'à ce que je le voie, que la grande Autriche croie nécessaire à son avenir, de venir m'arracher par les armes les petits territoires auxquels ne m'est pas permis de renoncer volontairement.

J'écris à Sa Majesté l'Empereur pour lui exprimer mes angoisses et mon espoir en sa généreuse équité et dans la bienveillante justice de Son Gouvernement. J'ose espérer que votre voix respectée s'élèvera, comme toujours, pour m'appuyer auprès de votre auguste Souverain.

Agreez

[NB. Lithographié. Sans date ni signature. Écriture de M. Duby. — Litografisano. Bez datuma i potpisa. Rukopis g. Duby-a.]

## 23.

### LE PRINCE NICOLAS À (M. A. JONINE)

*(Knjaz Nikola nekomu (A. Jonjinu))*

Mon cher Monsieur,

Aujourd'hui nous marions Blajo\*) et comme c'est un jour de fête pour la famille, M-r Thommel a tenu absolument de m'être désagréable ce jour en déclinant l'acceptation de notre note concernant Antivari, comme vous le voyez par la sienne dont copie vous recevez avec la présente.

\*) Blažo Bošković, aide-de-comp du Prince Nicolas, marié à une parente de celui-ci, M-lle Martinović — Blažo Bošković, adutant knjaza Nikole, oženjen jednom njegovom rodicom, gdicom Martinović.

La note lui a été remise avant hier au soir; suivant le conseil de M-r Durando nous en avons miné en longueur la remise, mais depuis Votre départ surtout il n'a pas cessé de nous presser pour lui donner réponse à sa note. Enfin, après être venu avec une dépêche du baron Haymerley qui lui ordonnait de se faire remettre une réponse par le G-t Monténégrin dans le plus bref délais on lui remit la note le Vendredi 20 non à 11½ mais à 8 heures.

Ayant été le jour même de la remise chez moi mais avant celle ci je lui dit qu'il va recevoir la note mais que je le prié d'en lire le contenu d'un point de vu impartial comme s'il fut un Anglais ou un Belge et il se convaincra que nous ne deffendons que notre droit. Ce qu'il me promet. Le lendemain de la remise il vint chez moi pour m'annoncer qu'il l'avait reçu et si je désirai parler avec lui sur certains points de cette note ou si je préférerais qu'il s'en entretint avec mon ministre. A quoi je lui repondis que justement en égard à ce qu'il avance dans sa note du 14 octobre relativement à nos pourparlers sur Antivari et pour éviter des quiproquo fâcheux je préférerais m'en abstenir et en laisser le soin à M-r Verbitza. Sans me faire d'objections il consentit à entrer avec celui ci en pourparlers.

Cela posé savez-vous ce qu'il s'en suivit. Il écrit à Mašo hier au soir un petit mot dont je vous envoie copie pour le prier vu que la chose est d'uragence de s'aboucher dès ce soir avec lui. Mašo qui est une véritable *machine* mais qui sait aussi se fatiguer ayant rester tout la journée à son cabinet et ayant eu, sur les bras une masse d'affaires, un peu malade et vraiment ne se sentant pas en état de causer ce soir lui fit la réponse écrit dont aussi je vous envoie copie. Au reçu du billet de Mašo. Thömmel fut pris par un accès de rage et aussitôt à 9½ du soir sans manteau ni chapeau ni canne et bien entendu sans se faire annoncer il vint devant Odžaklija\*) sachant par habitude que je suis là avec mes chefs et au lieu de s'informer aux guards ou à l'officier d'ordonnaice toujours présents aux corridors ou à la salle des aides de camp, Votre collègue monsieur ne fait rien de tout cela, mais en battant le pavais avec une force prodigieuse de ses botes hongroises et de ses éperons il s'arrête... devinez ou je vous le donne en cent — devant la chambre d Madame Loukas et là d'une voie forte il crie Madame Loukas! Madame Loukasse! A la troisième interpellation vag i davo\*) se cactuagoue. — Ich bitte schön sagen sie mir wo finden Sie sich Seine Hoheit.

Seine Hoheit sich findet in Odžaklija\*\*) antwortete Frau Lukas — Sie können Exelenz hineingehen. — Ich geh nicht hinein, aber ich bitte Sie so gut sein um Seiner Hochheit zu melden das ih hier war und das ich gewust hat das Zei Hoheit occupirt ist geh ich zurück und komme ein anderen mahl.\*\*\*) J attendais tout cela de mes propres oreills et le ministre devait s'en douttait comme vous pouvez le penser vous étant connu la proximité de la chambre de madame Loukas à la

---

\*) écrit en caractères cyrilliques russes — pisano ruskom ćirilicom, a srpskim »у« (dž).

\*) écrit en caractères cyrilliques — pisano ćirilicom.

\*\*) écrit en caractères gothiques — pisano goticom.

Odžaklija.\*) Il avait probablement cru que je le ferai entrer immédiatement ou que je sortirai chapeau bas pour le demander ce qu'il désire. Rien de tout cela. Madame Loukas fait part de cette apparition à l'officier qui me la transmet. Dès que l'officier s'aquitta de la communication Loukas et sachant ce qu'il s'est passé nous partimes tous d'un éclat de rire Mais Thömmel non content de tout ce ci dès qu'il retourne chez lui il écrit une seconde lettre à Mašo dont aussi je vous envoie copie celle là vous donnera une faible mais bien faible idée de son état enragé. —

A-t-il dormi ou non cette nuit voilà ce que je ne sais pas, mais très probablement non car avec le jour il a donné jour à la note de renvoie de notre note dont aussi je vous envoie copie. —

En face de la position crée par le refus de notre note à la question d'Antivari et à la manière d'agir de ce Monsieur je ne sais pas quoi faire et quelle attitude prendre vis-à-vis de lui. En réfléchissant voila ce que je voudrais faire: Que Verbitza écrit à Haymerley que Thömmel tel et lui a remis copie de la note ministérielle dont copie incluse lui sera envoyé. Que tel et tel jour on lui remis la reponse dont la copie lui est également envoyé. Vu que M-r de Thömmel n'a pas voulu prendre la note en question vu notre désir d'être agréable et éviter tout mal entendu entre les deux Gouvernements le G-t Monténégrin repond directement au G-t I. R. d'Autri-Hongrie à la note remise par son représentant et mettre comme final puisque Thömmel n'a pas voulu accepter notre note nous ne lui reparlerons jamais de cette histoire.

Appelez ou allez chez Monsieur Durando et je vous prie de vous concerter et me faire ensemble un projet de lettre dans ce sens ou dans un autre que vous trouverez bon et applicable à ce qu'il vient de se passer. —

[Écrit de la main du Prince Nicolas. Sans date ni signature. Janvier 1878? — Pisano rukom knjaza Nikole. Potpisa i datuma nema. 1877, konac decembra po st. k. ili 1878, početak januara po novom?]

24.

**DEPECHE CHIFFRÉE DU VOËVODE BOŽO PETROVIĆ AU PRINCE  
NICOLAS**

*(Sifrovani brzoglav vojvode Boža Petrovića knjazu Nikoli)*

862

1/4/1878

Son Altesse Prince du Monténégro

Cettinje

Je tiens la chose d'Ignatieff. Ne fait de ca re (!) mon opinion qu'après avoir vu Andrassy

Défiez-vous des chiffres

Petrovich

25.

**DÉPÊCHE CHIFFRÉE DU VOËVODE BOŽO PETROVIĆ AU PRINCE  
NICOLAS**

*(Šifrovani brzojav vojvode Boža Petrovića knjazu Nikoli)*

862

1/4./1878

Son Altesse Prince de Monténégro

Cetinje

Je demande secret sur mes communications et semblant de rien. Si guerre avec Angleterre n'a pas lieu Autriche chercherait faire de Bosnie d'Herzégovine d'Albanie avec restant de Bulgarie 3 principautés tributaires ou 3 provinces autonomes sur lesquelles 116 652 Autriche chercherait prépondérance morale par entente avec Pétersbourg ou Constantinople. Avec Serbie et nous conventions commerciales on parle aussi mais de manière incertaine.

Petrovich

26.

**COPIES DE DEUX DÉPÊCHES DU VOËVODE BOŽO PETROVIĆ**

*(Prepisi dvaju brzojava vojvode Božu Petrovića)*

de M Bojo Petrovich

Vienne 13/25 Avril 1877

Vendredi quitterons Vienne. Andrassy promets entrée canons Prions ne rien entreprendre avant notre arrivée. Il nous a parlé au sujet de l' envoi de Verbitza en Bosnie, auquel il est contraire.

Vienne 13/25 Avril 1877

Ce matin manifeste a été proclamé armee marche en avant. Andrassy a reçu une note de la Porte demandant intervention européenne. Il a répondu qu'il est tard et que la guerre est inévitable.

27.

**LETTRE DU VOËVODE BOŽO PETROVIĆ AU PRINCE NICOLAS**

*(Pismo vojvode Boža Petrovića knjazu Nikoli)*

19/5 1878

J'ai vu aujourd'hui le Comte Andrassy et je lui ai parlé des familles réfugiées chez nous, en me conformant aux instructions qui m'ont été données la dessus. Cette communication lui a fait plaisir et

il en remercie votre Altesse, en promettant ce que avez demandé — il ne m'a pas caché qu'il doutait du résultat désiré parceque la Porte ne voulant donner rien ne demanderait pas mieux que de voir quelqu'un prendre sur soi la responsabilité de ce repatriement, responsabilité que l' Autriche ne voudrait pas assumer. Le principal est que le sort de nos refudiés en question ne soit pas séparé de celui des Erzegovintens en Autriche.

Mon entretien avec le chancelier a duré  $\frac{3}{4}$  d'heure. Il me serait difficile d'en rapporter exactement les détails aussi me bornerai-je au résumé. — Son Excellence m'a avoué qu'on lui a fait savoir de S-t Petersbourg que la Russie se considérant comme engagée envers nous, maintiendra la question du littoral. Partant de ce principe le Comte m'a fait entendre que nous ferions bien de nous désister de cette prétention; — nous donnerions ainsi une preuve de nos intentions sincères à rester en bonnes relations avec la Monarchie et de notre reconnaissance à la bienveillante protection de l'Empereur et de Son gouvernement. Il doute, a-t-il dit, que ces bonnes relations puissent continuer comme par le passé si nous maintenions nos demandes et en faisons un motif de malentendu. Il m'a déclaré que le congrès aura lieu et que l' Europe décidera, mais, a-t-il ajouté, si Vous persistez nous ne pourrons pas vous aider dans cette question — Suivent l'intérêt de la monarchie, le danger pour son commerce, l'opinion publique, l'ennui qui proviendrait d'une entente et qui donnerait lieu à des malentendus qu'on doit éviter, la suffisance pour nous des plaines du lac et de la bojana, la facilité d'importation et d'exportation par le lac, Bojana et leurs ports qui nous seraient ouverts —

J'ai tâché de répondre de mon mieux à tous ces arguments de Son Excellence et je dois reconnaître que le Comte m'en a donné le temps nécessaire. J'ai insisté sur la nécessité impérieuse pour nous de ce littoral, sur la certitude que les intérêts de la Monarchie ne sauraient en souffrir, sur l'impossibilité des contrebandes que nous ne saurions permettre et risquer ainsi à perdre ce qui nous coute tant de peine à obtenir — j'ai demanti l'existence des trois ports prétendus, Antivari n'en étant même pas un, et nos finances ne pouvant le rendre redoutable, — j'ai cherché à assurer à Son Excellence que ce littoral n'est pas si pauvre qu'on le lui dit et par cela même inutile à notre existence — au contraire ce serait l'avantage le plus palpable pour nous tant par la richesse de sa terre que par le produit de ses oliviers, sans parler de l'avantage encore plus réel si nous voulons faire quelque progrès, nous mettre en contact avec l'Europe civilisé qui se plait tant aujourd'hui à nous présenter au monde comme des barbares etc — Je lui ai dit que nous ne cherchons à nous entendre qu'avec son gouvernement, que Votre Altesse n'a envoyé ni à Paris, ni Rome, ni à Londres ni à Berlin, ni à Petersbourg mais à Vienne, come dans l'endroit où nos intérêts doivent être présentés, et auprès d'un gouvernement avec lequel nous voulons vivre de plus en plus en bonne intelligence, et sans la bienveillance duquel l'existence nous serait impossible — je lui ai déclaré que votre intention a toujours été, une fois notre pays agrandi et mis en mesure d'exister, de venir à Vienne et de concilier nos intérêts avec

ceux de la monarchie. La meilleure garantie de notre conduite ultérieure est notre position géographique, ainsi le mode de notre gouvernement, unique dans son genre. Comme Son Excellence m'avait dit que quand même nous entrerions en possession de ce littoral il leur serait très facile de nous en faire sortir par un autre, quand ils le voudraient, j'ai répondu à cela que c'est un argument à notre faveur, car nous rendant bien compte de la vérité de ce que S. E. a bien voulu me dire nous nous en ferions une base de conduite qui ne pourrait alors qu'entrer dans leurs vues et l'Autriche-Hongrie n'aurait rien à craindre de notre part. J'ai attiré son attention sur les bruits malveillants repandus depuis quelques temps dans les journaux, quelques uns même rapportés par des personnes à nous hostiles. Je lui ai dit que malgré notre état primitif, la liberté du culte est pratiquée sur une grande échelle qu'un monténégrin ne fait pas de distinction entre les catholiques romains et les orthodoxes, que vous avez comblé de bienveillance les turcs, les catholiques, principalement les prêtres des derniers — et que tous sont enchantés d'être délivrés — pour lui prouver la fausseté de tout ce qui a été écrit, je lui ai parlé de la lettre de l'archevêque de Scutari à pop Ilija et cette lettre doit m'être envoyée, car je crois qu'on me la demandera. J'ai fini par une tirade de mes assurances les plus sincères et j'ai pris congé de son excellence que j'ai trouvé très-calme et très-aimable, comme toujours.

Le fond de tout ceci est que le congrès va se réunir et que l'Europe décidera. L'Autriche nous sera défavorable quant au littoral, et j'ai peur qu'elle ne soit puissamment secondée. Demain j'ai l'intention d'aller voir les Ambassadeurs; je chercherai à voir la manière dont ils envisagent notre affaire. Vous feriez bien de me faire savoir ce que pense l'Italie — Avez-vous parlé avec Monsieur Durando? Peut-être sera-t-il à même de dire quelque chose. Autant que je puisse me le figurer, je doute de l'appui du gouvernement de Rome et même de celui de Paris. Personnellement peut-être les Français ne nous seraient pas hostiles, mais il s'agit de voir si leur intérêt ne les poussera pas à entrer dans les vues de l'Autriche — je le crains, je le crois même. Bien que nous ayons le congrès en perspective, il ne faut pas nous désister de toute la prudence voulue. Je crains tout — ici on faisait courir le bruit que vous envoyez les réfugiés chez eux pour faire acte d'occupation voire même dans un but belliqueux. Ce sont des absurdités, mais il nous est si difficile de faire éclater la vérité que nous devons nous abstenir de tout ce qui pourrait donner lieu à quelques malveillantes interprétations.

Je prie Votre Altesse de me faire accuser télégraphiquement le reçu de la présente, d'excuser son peu de soin et de croire au dévouement sans borne de son à jamais

B. Petrovich

**EXTRAIT D'UNE LETTRE DU CHARGÉ D'AFFAIRES DE RUSSIE  
A CETTIGNÉ, M. YONINE, ADRESSÉE DE ST. PÉTERSBOURG AU  
PRINCE NICOLAS LE 17/29 FEVRIER 1879**

*(Izvod iz pisma ruskog otpravnika poslova na Cetinju, g. Jonjina, upućenog knjazu Nikoli iz Petrograda 17/29 februara 1879)*

... Bientôt, je crois, il y aura des elections du prince de Bulgarie, dans un mois. Tout Petersbourg est pour Bojo\*) — les dames surtout, il a fait tant de conquêtes ici dans ces régions (il ne faut pas dire ceci à Madame Djouche) et comme il me semble, il n'y a pas d'autre candidats sérieux. Il me semble seulement les étrangers paraissent être contre. Mais... mais dieu sait ce qui pourra encore arrivé. Nous vivons dans un drôle de temps — ne sachant pas du tout ce qui peut arrivé dans le plus bref délai.

... Quand à l'armement — je ne puis pas Vous écrire longuement dans une lettre. Mais j'ai trouvé les moyens — peu à peu et avec le temps, colla fiocca. Je vous dirai comment en revenant. Vous avez reçu 15.000 fl en dehors de la subvention de 5000 par moi qui doivent courir jusqu'à la prise de Podgoritza. Ne pensez pas que c'est moi qui a arrangé cela. Sa Majesté, moto proprio l'a décidé. En général je ne demande rien pour le moment étant sur qu'avec vous et la persévérance »Il Montenegro fara da se«

Monseigneur, il faut communiqué officiellement que vous prenez le titre de Vysočestvo\*\*) et que l'héritier garde celui de Svjetlostь\*\*). Nous n'attendons que cette communication. La manière de faire serait: Que le Sénat Vous presente la décision que Vous acceptez et communiqué par par l'organe de Votre chancellerie à des représentant accrédités auprès de Vous. Il le faut pour terminer cette question et éviter les qui-pro-qui.

(Archives de la Cour de Cettigné. Non enregistré. — Dvorski arhiv cetinjski. Nezavedeno).

---

\*) C'est le voévode Božo Petrović Njegoš, cousin germain du Prince Nicolas, qu'on appelait Seigneur Božo tout court. Mme Djouche, c'est son épouse Djouché. — To je vojvoda Božo Petrović Njegoš, stričević Knjaza Nikole, zvani Gospodin Božo. Gđa Đuše mu je zakonita žena.

\*\*) Ecrit en caractères cirilliques russes — Pisano ruskom ćirilicom.

29.

**M. DE THOEMMEL À STANKO RADONJIĆ**  
(*Thoemmel Stanku Radonjiću*)

Le Ministre résident imp. et roy.  
Cetinje 4. Mai 879

210 res

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de Vous faire part Monsieur le Ministre, que je viens de recevoir une dépêche m'annonçant, que — Son Altesse le Prince Nicolas ayant eu l'obligeance particulière d'abandonner le terme pour l'occupation de Spica-Šušanj aux choix du Gouvernement imp. et royal, et les arrangements relatifs à cette stipulation du traité de Berlin (:Art XXIX:) étant achevés de notre côté, le Gouvernement imp. et royal vient d'émettre des dispositions — afin que l'occupation du territoire en question puisse être mise à exécution dans l'espace de 5 à 8 jours à partir d'aujourd'hui.

Veillez bien m'informer, Monsieur le Ministre, si le Gouvernement de Son Altesse le Prince veut bien s'accorder avec nous à cet égard ainsi qu'émettre des dispositions respectives.

Veillez agréer Monsieur le Ministre l'assurance de ma considération particulière

Thoemmel

À Monsieur le Ministre des affaires étrangères  
Vojevode etc etc  
M-r Stanko Radonić

Au verso — Na poledini:  
Br 35 4 maja  
1879

30.

**LETTRE À M. EPHRUSSI ET C-ie, BANQUIERS À VIENNE**  
(*Pismo bankarima Ephrussi i drugovi u Beču*)

M. Ephrussi et C-ie  
banquiers  
Vienne

26/14 mai

Monsieur,

En réponse à Votre lettre du 9 mai c-t adressée à S. A. le prince de Monténégro, j'ai l'honneur de vous accuser réception des 3200 napoléons d'or et des 900 fl. v. a. expédiés d'ordre de M. L. S. Poliakoff de Moscou.

---

[EB. Arhives du Ministère des Affaires Etrangères. Documents non-enregistrés — Cetinjski državni arhiv. Ministarstvo inostranih poslova. Nezavedeni dokumenti].

Veillez agréer Monsieur l'assurance de ma considération distinguée

(NB. Archives du Min. des Aff. Étrangères — Arhiv Min. inostranih poslova)

Verso — Na poledini

No 29

26/14 maja

1879

31.

**LETTRE DE ? À M. DURANDO**

(*Pismo ? g. Durandu*)

12 Juin                      Personnelle  
Au Chargé d'affaires d'Italie.

Mon cher Monsieur Durando,

J'ai reçu votre billet du 7 c. ainsi que la lettre y incluse a l'adresse de M-r de Thöemmel que je me suis empressé de lui transmettre avec les précautions indispensables pour qu'elle parvienne sans faute au destinataire. Ainsi donc vous pouvez être tranquille a ce sujet. —

D'ici je n'ai rien de particulier a vous faire savoir. LL. AA. se trouvent toujours en voyage et je pense qu'Elles resteront encore quatre ou cinq jours. Je n'ai pas manqué dans mon dernier courrier de Leurs présenter vos hommages selon le désir que vous m'aviez exprimé.

De la commission rien de nouveau. Les commissaires sont toujours dans l'attente de nouvelles instructions relatives au télégramme collectif qu'ils ont adressé à leurs gouvernement respectif. Dieu sait quand cela aura une fin. Nous ne savons rien si les Gdes Puiss. ont pris l'affaire en main, et je vous serais obligé de me dire un mot la dessus en cas que vous ayez quelques informations.

(NB. Archives du Ministère des Affaires Étrangères — Arhiv Ministarstva inostranih poslova)

Verso — Na poledini

Br. 54

31 maja

12 junja

1879

32.

**LE PRINCE NICOLAS À L'EMPEREUR FRANÇOIS JOSEPH**

(*Knjaz Nikola caru Franji Josipu*)

Projet de lettre pour Sa M. I. et R. François Joseph.  
6/18 Juin 1879

Le Congrès de Berlin en indiquant à grands traits la nouvelle frontière de Monténégro en Albanie, a posé le principe de la séparation des deux races slave et albanaise. La future délimitation de la Princi-

pauté devra donc se baser sur ce principe, en ayant en même temps en vue de créer à la Turquie une ligne de défense suffisante à mettre ses possessions albanaises à l'abri d'un coup de main.

Cependant le Gouvernement de la Sublime Porte, sans vouloir attendre la décision de la Commission Internationale de délimitation et sans vouloir s'inspirer de l'esprit de l'acte du 13 juillet, a commencé dès le mois de Janvier passé, à élever tout un système de fortifications dans la plaine de Podgoritza.

Or, les collines, situées au Sud-Est de cette ville, et qui sont couronnées de ces ouvrages, devraient, d'après la division ethnographique des deux races ainsi que d'après le principe émis par le Congrès de Berlin, faire partie de notre nouveau territoire *rester dans notre nouvelle frontière.*

Cette *serie* de fortifications plaçant Podgoritza à la portée des canons turcs est loin de constituer une ligne défensive pour l'Albanie, mais a au contraire un caractère offensif pour nos nouvelles possessions et est une provocation et une menace continuelle pour nous.

Habitué dans les circonstances graves d'avoir recours à la magnanimité de Votre Majesté, qui ne m'a jamais refusé Sa haute et bienveillante protection, j'ose encore une fois, Sire, réclamer Votre puissant appui afin que justice soit rendue à ma Principauté dans la question des collines de Podgoritza.

Si je prends la liberté de faire un nouvel appel aux sentiments justes et généreux dont V. M. a daigné si souvent nous donner tant de preuves à moi et à mon peuple c'est à cause de l'extension de nos frontières je me vois obligé de transférer ma capitale de Cettigné et que Podgoritza me semble être le seul endroit possédant pour cela les qualités requises, mais à quoi malheureusement le voisinage si proche des positions turques ne permet pas de songer.

L'intervention toute-puissante de Votre Majesté dans cette affaire, ayant une si grande importance pour nous, ajoutera un nouveau lien de reconnaissance et de dévouement à ceux qui unissent déjà moi et mon pays à l'Auguste Personne de Votre Majesté

J'ai l'honneur d'être, Sire, de Votre Majesté

le très dévoué serviteur  
Le Prince de Monténégro

33.

**DÉPÊCHE CHIFFRÉE DU PRINCE NICOLAS AU COMTE ANDRASSY**  
(*Sifrovani brzojav knjaza Nikole grofu Andrašiju*)

Cettinje 26 juillet (1878)

Reponse

Au Comte Andrassy

En m'empressant de remercier Votre Excellence pour la communication qu'Elle a bien voulu me faire au sujet de l'entrée prochaine des troupes Impériales-Royales en Bosnie-Herzégovine je La prie de

soumettre à Sa Majesté l'Empereur l'assurance que je serais heureux de saisir cette occasion pour prouver à Sa Majesté encore une fois de plus par des faits palpables ma ferme résolution de me rendre digne de la haute confiance qu'Elle daigne avoir dans mon vouloir et dans mes sentiments de voisin reconnaissant et comprenant ses vrais intérêts.

[NB. Tout (le texte et les chiffres) écrit de la main du Prince Nicolas. — Sve (tekst i šifre) pisano rukom Knjaza Nikole.]

34.

LA TERMINAISON DE LA LETTRE QUE LE VOEVODE SIMO POPOVIĆ  
A ENVOYÉE DE PODGORITZA AU VOEVODE MAŠO VRBICA

(Završetak pisma što ga je vojvoda Simo Popović uputio iz Podgorice  
vojvodi Mašu Vrbici)

(14.VII.79)

Sad još o jednome. Pop Ilija mi je pročitao tvoj jučerašnji telegram o Nevesinjcima. Ako je slobodno, kazao bih ti moje mišljenje, jer vidu, da vas je stvar uzбудila više, no mi se čini da ima tome povoda. Još kad sam došao ovdje, ja sam se gledao sa ovim Nevesinjcima i čuo sam da su oni drugi u Kolašinu. Jesu li doista tamo doznaćete lasno telegrafom. No i kad ne bi bili tamo, nego da su utekli u Hercegovinu, ne bi bilo razloga da za to i ove predajete Austriji, jer bi to bila uslužnost, koju bi jedva i Austrija očekivala. Dosta bi bilo da javite, da su oni utekli, usljed čega da ste ove stavili pod strogost kako neće moći uteći. Nama je dosta ne dati Austriji dokaza ni osnovne sumnje, da su nemiri Hercegovački u svezi s nama. Drugo je njezina stvar. Niti možemo niti smo dužni mi Austriji držati Hercegovinu za ljubav njena spokojstva, u šaci. Mi smo — baš u stvari Hercegovačkoj — bili već jednom preuslužni Austriji, pa smo videli, šta smo dočekali. Sad treba probati na drugi način, koji ako nam ne koristi, od štete nam neće biti. U Hercegovini tinja, to je istina. U Mostaru postoji komitet koji upravlja duhom narodnim. On ne stoji u čijoj službi. Čisto je narodno-hercegovački, koji je postao iz želje za Crnom Gorom, još više iz protivnosti protiv Austrije, najviše iz stanja, u kojem se našao poslije rata i koje nemože da podnosi. Vlada mostarska bila je pozvala sve hercegovačke pandure, da ih tobože obučava i obuče. Oni su se bojali poći i utekli su u planinu s puškama austrijskim. Naravno da će ih vlada tražiti. Oni će po planini, u čete po Bosni i Hercegovini. Nemira može dakle lasno biti u Hercegovini. Austrija je sad u mučni položaj zbog Bosne i Hercegovine. Propast Sarajeva velika joj je neprilika. Ilustracija njenoga stanja i pad je Andrašov, koji nije bez sveze i sa biti imajućom okupacijom Sandžaka. Austrija zna našu moć u Hercegovini. Ona zna i kako nas je nagradila za prve usluge u Hercegovini. Austrija prije nego se digne, da nam nova zla učini promisliće se: bili bolje bilo da zadobije sigurno prijateljstvo Crne Gore kakvim uslugama, koje nam ona sad učiniti može. Ako stvar Hercegovačka postane ozbiljna, sam Bog možda šilje tu priliku, da se

popravi ono, što je bezkorisno prošlo predajom Hercegovine. Za to mislim ne treba se nipošto svrucići ni prenagliti. Krivi nijesmo i treba se čuvati da ne budemo krivi za događaje moguće u Hercegovini. A ako dođe, da opet činimo usluge Austriji neka budu uzajmice. Svaku uslugu, koju bišmo iz prenagljenosti učinjeli, smatraće Austrija da je od strâ, od moranja. Ne će nam ni zahvaliti. Daš čoeuku čašu rakije, i on prije no je popije, reče ti: za tvoje zdravlje! A mi, čineći Austriji usluge, uzimamo od svoga života — državnog i narodnog — i ona ne samo što ne kaže, da je ona dobro u naše zdravlje, nego čera vazda svoju dindušmansku. Valja obrnuti list — ne iz prijateljstva u neprijateljstvo, nego iz neznačajnosti u značajnost, iz jednostranoga služenja u uzajamno potpomaganje.

Bratski te pozdravljam i ostajem tvoj

S. Popović

(NB. Écrit en caractères cyrilliques — Pisano ćirilicom).

(Archives du Ministère des Affaires Étrangères — Arhiv Ministarstva inostranih djela na Cetinju, 1312)

### 35.

#### KAPETAN MITAR KNEŽEVIĆ VOJVODI MAŠU VRBICI

(*La capitaine Mitar Knežević au voévode Mašo Vrbica*)

U Ministarstvo unutrašnjih djela

Gospodinu Vojvodi Mašu Vrbici

Cetinje.

Po nalogu i prestavi Vašoj koje ste više puta od proljetos saopćavali glavarima naroda ustaško-preko-tarskoga, da se imaju povratiti na njihova ognjišta. Oni su više puta pokušaje činili za preći, desu i stajali ali su ih odbijali posebnjaci Kolašinci. A skora najpošlje kad ste bili lično uputili glavare ustaške da se vraćaju. Oni su na zapovijest postupili. Ali međutijem izišlo je — 150 Kolašinaca na susret da zaustave narod. A osobito ovi: Alil Macanović, Rapović, Fejzo Đurđević s bratsvom Omer Redžović s brastvom i dr. Te tako je narod bio se zaustavio i ostao sve do danas.

Glavari ustaški činili su tužbe na G. Generala Austriske vojske u Pjevlja, kako ih je zaustavio tirjanizam svojevoljaca Kolašinaca. Oni su upućeni na Vas i G. Temela Austriskoga, za način ovogaj naroda.

Isti G. General Austriski, sad nalazeći se u Taslidži uputio je na Vas i Temela pismo i na istom adresira, da ja sprovedem ga na Cetinje. Upućuje se po ustašu Savi Lekoviću.

Šaranci

11/9. 879. g.

Vaš poštujući  
Kap. Mitar Knežević

(NB. Écrit en caractères cōrilliques — Pisano ćirilicom. Signé — Zavedeno 17/9 879)

**KAPETAN MITAR KNEŽEVIĆ G. THOEMMELU**  
*(Le capitaine Mitar Knežević à M. Thoemmel)*

Gospodinu Temelu pretstavitelju  
 Vlade Austro-ungarske  
 nalazećem se Cetinje!

Narod ustaško-preko-tarski, slat je bio više puta po naredbi Njegovog Visočanstva preuzvišenoga našeg *Knjaza Nikole*. Sa naredbom da se ima isti narod povratiti na svoja ognjišta. Među tijekom isti narod zauzastavljen je od kolašinaca, i glavnih zulumčara Kolašinski, koji poslanstva ovogaj naroda odbiše. Narod rečeni trajao je sve u državi našega *Gospodara* sve do dana današnjega ustavljen Kolašincima. — Pošto je Vaša Vlada stupila u Taslidžu (Pjevlja) ondaj isti narod ustaški prijavi se došlom upravljajućem Vašem G. Generalu u Taslidžu. — I izdao naredbu oficeru ustaškom Petru Lekoviću, da se obrati pitanje na Vas, sa posrestvom ovogaj pisma i uložena od G. Generala na Vas i na našu Vladu. Adresirajući isto pismo na mene za sprovesti ga. —

Saranci

12. Septembra 1879. g.

Kap. Mitar Knežević

[NB. Na poledini previjenog pisma adresa:]

G. i Gospodinu Temelju  
 konsulatu i prestavitelju  
 za Austro-ungarsku Vladu  
 u Crnu-Goru  
 Cetinje

(Écrit en caractères cyrilliques — Pisano ćirilicom.)



**P. DUMIĆIĆ MITRU KNEŽEVIĆU**

Častni Gospodine!

Ovdi zapoviedajući General austrianski Kilić kazao je dabi Vami najkorisnije i najbolje bilo kad bi Vi kroz austrianskog Poslanika Gospodina Oberštara Temela u Cetinju Vašu molbu na našu Vladu poslali. buduć da se on samo vojničkim poslovima bavi, a nesumlji nimalo daće Gospodin Oberštar\*) sve upotriebovati i činit ono što je za Vašu korist i Vaše dobro kolieko se bude skladati š'njegovim poslaništvim radnjam.

Stovanjem bilježim se

P. Dumićić

Nadp.

Pjevlje 17 Septembra 1879.

(Écrit en caractères latins — Pisano latinicom.)

\*) Dans le mot »Oberštar«, »er« écrit en caractères gothiques et, depuis, l'e gothique transformé en e lati, et, r resté gothique — U riječi Oberštar »er« napisano bilo goticom, pa poslije gotičko e prepravljeno u e latinicom, a r ostalo goticom.)

## LETTRE DU PRINCE NICOLAS A M. THOEMMEL

*(Pismo knjaza Nikole g. Thoemmelu)*

Chancellerie princière pour les affaires étrangères Cettigné le ...  
 [Raturé — precrtano: a M-r Thoemmel]

Monsieur l'Agent Diplomatique

J ai l honneur de Vous communiquer M-r le Colonel, la copie d une note que Son A: vient d adresser au G-d Visir au sujet des refugiés qui se trouvent encore sur le sol Monténégrin et qui proviennent du Sandjak de Novi Bazar, où ils ne peuvent retourner à la suite de l état d'anarchie qui régné actuellement dans ce Sandjak.

S: A: espère que le G-t Imp. Royale reconnaitra que les lourdes dépenses qui resultent de cet état de choses pour le Monténégro ne doivent pas, en toute justice être supportés exclusivement par la principauté, cete état de chose loin de dépendre de sa volonté déped au contraire que de ce que la partie du traité de Berlin concernant ce Sandjak n'est pas encore exécuté à la suite des retards dans l occupations de ce Sandjak par les troupes Austro-Hongroises, décrété par le traité susmentioné.

Son A: en communiquant M-r le Colonel par votre canale la note ci incluse au G-t de S: M: I: R: Apostolique espère que S. E. le Comte Andrassy de sa part voudra bien soutenir sa demande à Constantinople et au besoin s entendre même a ce sujet avec la S-me Porte, afin que cete affaire reçoive une solution qui débarasserait le Monténégro des soucis et des dépenses que cette partie de la non exécution du traité lui occasionne.

Vous savez, M-r le Colonel, que le G-t Princier supporte encore des dommages très graves à la suite de la non execution par la S-me Porte des autres clauses du traité de Berlin qui concerne le Monténégro proprement dit, et Vous reconnaitrez que il eût été juste que la principauté fut debarassé au moins des charges qui proviennent pour lui de l embaras existant entre l Autriche-Hongrie et la Turquie, embaras qui accroient de ne pas le toucher d une manière aussi onéreuse

A Monsieur le Colonel chevalier de Thommel  
 Agent Diplomatique d Autriche-Hongrie

Cettinje.

[Ecrit de la main du Prince Nicolas — Rukopis knjaza Nikole. Ministère des Affaires Etrangères (1879?), documents non-anregistrés — Ministarustvo inostranih poslova (1879?), nezavedeni akti].

**PROJET DE LA RÉPONSE DE S. A. LE PRINCE DE MONTÉNÉGRO AU  
GRAND VIZIR**

*(Nacrt odgovora Knjaza Crnogorskog Velikom Veziru)*

16 octobre

Je m'empresse de répondre au télégramme que V. A. vient de m'adresser en date du 21/9 courant au sujet du rapatriement de certains musulmans des districts d'Antivari et de Dulcigno qui ont dû quitter leur foyers pendant la guerre. Permettez moi d'observer à V. A. qu'il ne s'agit pas ici de simples réfugiés comme Vous le croyez d'après les rapports qu'Vs avez reçus, mais bien des gens appartenant à la population civile, prises les armes à la main et renvoyées par l'autorité militaire monténégrine hors des lignes de notre occupation à la suite des capitulations ou bien comme mesure de punition. Sans entrer cependant dans tous ces détails je prie V. A. de prendre en considération que le sort de ces individus ainsi que beaucoup d'autres malentendus qui rendent aujourd'hui la situation de ce pays précaire et anormale ne peuvent être réglés qu'au moyen d'une entente avec la S. Porte, entente qui aurait permis de régler simultanément toutes les questions inséparables du rétablissement définitif de l'état de paix conformément aux stipulations du traité de Berlin. — Nous ne pouvons pas entrer dans l'exécution de certains clauses de ce traité en laissant en suspens ou dans l'incertitude les autres qui sont en même temps les plus essentielles. Je viens donc de nouveau prier V. A. d'entre dans l'ordre d'idées indiquées par mon télégramme du 30 août/11 sept. dernier. Une fois les clauses principales du traité exécutées et la situation militaire réglée par le retrait simultané des deux Etats se trouvant toujours au delà des frontières respectives, ce qui fait durer encore l'état des choses créé par la guerre: le règlement du sort des réfugiés en sera la conséquence naturelle. La S. Porte a raison de compter dans ce cas sur mes sentiments de justice, car pour ce qui me concerne il sera pleinement fait droit à tout propriétaire du territoire annexé. Je prie encore une fois V. A. de vouloir terminer avant tout la question de la remise au Monténégro du camp fortifié de Podgoritza — Spouge qui aura pour conséquence immédiate la retraite des troupes monténégrines dans leurs nouvelles frontières. — Ensuite une commission mixte aurait pu examiner et résoudre, sans être distraite par des questions ardues qui existent à présent, le sort des réfugiés, la remise des prisonniers et les autres détails.

[NB. Archives du Ministère des Affaires Etrangères (1879?), documents non-anregistrés, sans numero ni date — Arhiv Ministarstva inostranih poslova (1879?), nezavedeni akti, bez broja i datuma].

**G. THOEMMEL CRNOGORSKOM MINISTRU INOSTRANIH POSLOVA,  
MAŠU VRBICI**

*(G. Thoemmel crnogorskom ministru inostranih poslova, Mašu Vrbici)*

Cetinje 22 Novembra 1879

C. i k. austro-ug. diplomatsko  
Odaslanstvo na Cetinje  
Broj 530 res

Gospodine Ministre!

Ja sam nastojao zanimati Nj. kralj. Visost Gospodina Hercega od Würtemberga u Sarajevu navlastito i prigodom Njegovog zadnjeg izletka na Cetinje za Nevesinjske bjegunce, koji su od Marta mj. t. g. u Crnojgori internirani i poslao sam Njemu također izza Nj. odlazka odavle obširan Memorandum o tom predmetu.

Ja se scienim sriećnim Gospodine Ministre što sam u stanju priobćiti Vam: da je Nj. kralj. Visost, navlastito za predusresti željam Nj. Vis. knjaza Nikole, koje sam se potrsio istaknuti, izvolila dopustiti bezkazneni povratak u njihovu domovinu rečenim Nevesinjcem (:Boško i Obrad Guzina, Kiko Stefanović i drugovi = do 20 momaka:) ako se izza povratka prijave kotarskoj oblasti njihovih selâ.

Isti nemogu biti naravski opet primljeni u službu — u sbor hercegovačkih pandurâ jer uskočiše kršeć svoje dužnosti.

Uzimam si slobodu Gospodine Ministre zamoliti Vas za uplivanje, navlastito za naređenje da bude ovo pomilovanje tek onda istim proglašeno kad bi oni skloni bili zahvalno i pokorno primiti podieljeno im pomilovanje.

Meni se najme ne čini pristojno da bi ovaj čin pomilovanja slučajno ostao izložen opornoj i prezirnoj odreki.

Ako se pako oni rečenim uvjetima podlože, molit ću Vas Gospodine Ministre da mi naznanite uljudno imena i rodena mjesta dotičnih kano imena odnosnog kotara, da im se može ili pojedincem ili svim ukupno potrebiti provodni list prirediti.

Istom prigodom molio sam Nj. kralj. Visost da bi nastojala i oko povratka bjegunaca Novopazarskog Sandaka, koji se u Drobnojaku u Crnojgori dese (:oni su početkom Oktobra bili izaslali istim smjerom nekoliko odaslanika na Cetinje:), onda onih Korjeničana, koji su internirani u Nikšiću.

Šta se tiče ovih zadnjih, nijesam još dobio odgovor, dočim mi gospodin Herceg glede prvih naznanuje: da se je mnogo zauzeo za njihov povratak kod izvanrednog Portinog povjerenika u Sarajevu Husni Paše, koji mu odgovori: kako on u tom poslu nemože ništa izposlovati te da ono spada u nadležnost turskog poslanika, koji je kod knjaževskog dvora akreditiran.

Primate Gospodine Ministre izraz mōg osobitog poštovanja.

Thoemmel (s. r.)

Gospodinu  
Mašu Vrbici Vojvodi i  
Ministru inostranih djela na

Cetinje

[NB. Verso — Na poledini.]

275

22/11 1879

[Archives du Min. des Affaires Étrangères de Monténégro — Cetinjski arhiv. Ministarstvo instr. djela.]

41.

**PISMO MARKA MATOVA VUČIČEVIĆA**

*(Lettre de Mato Vučićević)*

U posljednjem ratu 1877 g. bio je boj kod Speča 27. Junija. S' turcima su se taj dan bili protiv crnogoraca i Srbi — Spičani. U tom boju Milo Popov Vučićević odvoji se sa 4 druga, koje Spičani okruže. No počem je već noć nastupila, to Spičani nijesu znali, da su okružili druge nako samo rečenog Mila, te ga pozovu na predaju, obećavajući mu da mu neće ništa biti, i da će ga odma pustiti. Ovaj pošto su to bili Srbi, povjeruje obećanju i pođe k' njima. Spičani ga povedu k' svojoj kući, tamo mu dadu konak i raspitaju ga za vojene stvari crnogorske. Ali počem su se Spičani bojali, da turci ne okrive njih u tom, da su oni u snošaju s' Crnom Gorom, to se riješe, da milapredadu turcima što i učine. Turci ga odma povedu u Skadar, bace u tavnicu, de se i dodanas nalazi. Brat mu Marko Vučićević odio je tamo, da moli Odo-bega da ga pušti, ali mu je ovaj kazao, da se obrati na ovdašnjeg turskog Ministarstva.

Marko Matov Vučićević

Gluhi do

(Ecrit en caractères cyrilliques — pisano ćirilicom)

42.

**LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE MONTÉNÈGRO AU  
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE TURQUIE**

*(Crnogorsko Ministarstvo inostranih djela turskom ministru vanjskih poslova)*

Ministère  
des  
Affaires Étrangères  
N<sup>o</sup> 250;  
Cetigné 23 Decem. 1879

Monsieur le Ministre,

Le nommé Marco Popof Voutchitchevich vient de présenter au Ministère des Affaires Étrangères de la Principauté de Monténégro une requête, par laquelle il expose ce que suit:

Pendant la dernière guerre en 1877, Milo Popof Voutchitchevich, frère du susdit Marco, avec quatre compagnons, qui s'étaient détachés avec lui de l'armée monténégrine, ont été cernés dans un monticule boisé par les habitants de Spitzza, qui faisaient la partie de l'armée Impériale ottomane. Mais grâce aux ténèbres de la nuit, qui déjà commençait, ces quatre compagnons ont réussi à se soustraire aux assiégeants: seulement Milo, se confiant aux promesses de ces derniers qui l'assuraient qu'on lui donnerait la liberté de retourner au Monténégro, n'a pas voulu fuir, mais à leur invitation il s'est rendu entre leurs mains. Toutefois les habitants de Spitzza n'ont pas tenu la parole donnée mais après avoir questionné Milo sur tous les affaires de la campagne monténégrine, ils l'ont remis aux autorités turques, qui l'ont envoyé immédiatement, comme prisonnier de guerre, à Scutarie d'Albanie, où il était tout de suite fermé en prison, dans laquelle il se trouve même jusqu'à présent. Son frère Marco, qui est allé une fois à Scutarie a prié Monsieur Odo-bey et d'autres autorités de cette ville, pour qu'ils délivrassent Milo de prison, et que lui permissent d'entrer au Monténégro. Et cependant tous ses efforts sont restés sans résultats, en conséquence de quoi il est venu enfin solliciter en sa faveur l'intervention du Ministère des Affaires Étrangères de la Principauté de Monténégro.

En communiquant ce qui précède, j'ai l'honneur de prier le Ministre Impérial de vouloir bien faire accorder à Milo l'autorisation de quitter Scutarie. Car il nous paraît bien injuste, qu'il reste en prison, tandis que tous les autres prisonniers de guerre, sont, il y a déjà longtemps amnistiés.

Agréé, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

43.

**LE CAPITAINE R. MASGINST, DE STEYR, AU VOËVODE I. PLAMENAC**  
(*Kapetan R. Masginst iz Steyra vojvodi Iliji Plamencu*)

Steyr, am 30-ten Dezember 1880.

S-r Exellenz  
Herrn Wojewoda I. Plamenač  
Kriegsminister

in

Triest.

Unter dem gehorsamsten Dank für die gütige Mittheilung vom 25 ds. Mts. beehre ich mich Euer Exellenz zu berichten, dass die letzte Parthie von 4000 Gewehren heute von der Fabrik ausgefertigt wurde. Bei dem Umstande jedoch, dass wir drei Tage so dichten Nebel hatten, dass das Einschieten der Gewehre gar nicht vorgenommen werden konnte, dürfte die Absendung per Bahn erst mit 1. Jänner 1881 stattfinden können. Mit dieser Sendung die Reserve-Bestandtheile, dann Büchsenmacher Werkzeuge, Lademaschine ecct. ferner Zimmer — und

Normal-Gewehre, dann das Gewehr für seine Hoheit dem durchlauchtigsten Fürsten ab; das Gewehr für Euer Exellenz wird Meister Anderle mitbringen, da dessen richtige Anfertigung längere Zeit in Anspruch nimmt, und ich die hohe Zufriedenheit erlangen will.

Ich habe mir ferner erlaubt, Euer Exelez eine eingens konstruirte Scheibe zum Zimmer-Gewehr-Schiessen sammt 300 Scheibenbildern beizuschliessen, und bitte selbe gütigst als Zeichen meiner unbegrenzten Verehrung und Hochachtung annehmen zu wollen. Über die detail Behandlung des Zimmer-Gewehr-Schiessens habe ich den Meister Anderle insbesondere instruiert.

Wenn die letzte Sendung der Bahn übergeben wird, werde ich die telegrafische Verständigung abgehen lassen.

Ich hoffe mir die Zufriedenheit Euer Exellenz und auch die S-r Hoheit des durchlauchtigsten Landesherrn zu erwerben und bitte die götliche Vorsehung möge Alle das neue Jahr 1881 in Glück und Zufriedenheit erleben lassen. Ich für meine Person hoffe das Glück noch mehrermale zu haben, Euer excellenz meine ergebensten Dienste leisten zu können.

Auf ein glückliches Wiedersehen hoffend, zeichne mich mit unbegrenztester Verehrung und Hochachtung

Euer Exellenz  
gehorsamster Diener  
Raimund  
Masginst  
Hauptm.



### PODACI O LICIMA I MJESTIMA

(DONNÉES RELATIVES AUX PERSONNAGES ET AUX LOCALITÉS)

- Abdi-paša* — *Abdi Pacha* — turski general — général turc.  
*Ahmed Muhtar-paša* — *Ahmed Moukhtar Pacha* — turski general i istoričar — général et historien turc.  
*Ali bey* — turski izaslanik na Cetinju — délégué turc à Cettigné.  
*Andrássy, Julije*, grof, — austro-ugarski ministar inostranih poslova — *Andrássy, Jules*, comte, ministre des Affaires Étrangères d'Autriche-Hongrie.  
*Bileck (Billek)* — turski naziv (Bilek) za grad Bileće u Hercegovini — nom turc de la bourgade de Bileće, en Herzégovine.  
*Bojo (Bojo Petrovitch)* — *Božo Petrović*, vojvoda — predsjednik senata Crne Gore, stričević knjaza Nikole — voévode, président du Sénat de Monténégro, u consin germain du Prince Nicolas de Monténégro.  
*Charles* — rumunjski knez, kasniji kralj Rumunije Karol I, po rodenju princ Hoencolern — Sigmaringen — Prince Charles, prince ci-après roi Carol I de Roumanie, né prince de Hohenzollern — Sigmaringen.  
*Cikaldi* = *Colonna Ceccaldi* — francuski konzul u Skadru — consul de France dant turskih trupa u Bosni — maréchal turc d'origine albanaise, commandant les troupes turques en Bosnie, à Scutari d'Albanie.  
*Derviš-paša* — *Derviche Pacha* — turski maršal arbanaškog porijekla, koman-

- Djouche* — *Đaše*, supruga vojvode Boža Petrovića — épouse du voévode Bojo Petrovitch.
- Docchi, don Primo* — don Primo Doki, mirditski opat mitronoša u Orošu — abbé mitré des Mirdites, à Orochi (Oroschi, Oroshi).
- Duby* — sekretar crnogorskog knjaza Nikole — secrétaire du Prince Nicolas I<sup>er</sup> de Monténégro.
- Durando, Carlo (Charles), vitez (cavaliere)* — italijanski konzul u Dubrovniku, potonji otpravnik poslova na Cetinju — consul d'Italie à Raguse (Dubrovnik), ci-après chargé d'affaires d'Italie à Cettigné.
- Feuvrier, Dr* — tjelesni ljekar crnogorskog knjaza Nikole I — médecin ordinaire du Prince Nicolas I<sup>er</sup> de Monténégro.
- Gortchakoff, Alexandre Michailovitch*, prince — knez Gorčakov, Aleksandr Mihailovič, ministar inostranih poslova carske Rusije — ministre des Affaires Étrangères de Russie.
- Goussigné* — *Gusinje*, gradić uz Plavsko jezero — bourgade située aux bords du Lac de Plav.
- Green, Mr Kirby* — generalni konzul Engleske za sjevernu Albaniju i otpravnik poslova za Crnu Goru, engleski predstavnik na Cetinju i u Skadru — consul général d'Angleterre pour l'Albanie du Nord et chargé d'affaires pour le Monténégro, représentant de Gde. — Bretagne à Scutari d'Albanie et à Cettigné.
- Haymerle, Heinrich, Freiherr von (baron de)* — ministar inostranih poslova Austro-Ugarske — ministre des Affaires Étrangères d'Autriche-Hongrie.
- Igniatieff, (Nicolas Pavlovitch)*, comte — grof Ignjatijev, ruski general, ambasador u Istambulu (1864—76. g) — général russe, ambassadeur de Russie à Constantinople (1864—76).
- Ipek = Peć* — nom turc de la ville de Peć.
- Jastrebov* — *Yastréboff* — ruski konzul u Prizrenu — consul de Russie à Prizrend.
- Jonjin, Aleksandr* — ruski generalni konzul na Cetinju.
- Kálnoky, Gustave, comte* — grof Gustav Kálnoky, austro-ugarski ministar inostranih poslova — ministre des Affaires Étrangères d'Autriche-Hongrie (1881—95).
- Mehmed Ali-paša* — *Mehmed Ali Pacha* — turski general, (rođen u Njemačkoj, u francuskoj hugenotskoj porodici Dutoit), jedan od delegata Turske na Berlinskom kongresu, ubijen u Đakovici — général turc, issu d'une famille hugenote française, installé en Allemagne, un des délégués turcs au Congrès de Berlin (1878), tué à Đakovica.
- Milan Obrénovitch* — *Milan Obrenović* — knez Srbije — Prince de Serbie.
- Miljukov* — *Milioukoff, (Pavel Nicolaïévitch)* — ruski istoričar i političar — historien et historien et homme politique russe.
- Mirdites, les* — *Mirditi*, arbanaško plaeme katoličke vjere, naseljeno u Maleniji — tribu albanaise catholique habitant Malecie (Haute-Albanie).
1. *Mont*: — *Monténégro* — Crna Gora.
2. *Mont*: — *Monteverde*, ruski pukovnik, dobrovoljac u srpskoj vojsci, dopisnik »Moskovske Gazete« i engleskih novina — colonel russe, volontaire dans les rangs de l'armée serbe, correspondant de la »Gazette de Moscou« et des journaux anglais.
- Montagnes Chrétiennes* — Skadarska Malesija (Malësia), planinski kraj, naseljen katolicima od arbanaških plemena Mirdita, Šalja, Klimentata, Soša, Kastrata i dr. — Malcia (Malësia), pays montagneux dans la Haute-Albanie, peuplé par les tribus albanaises catholiques des Mirdites, Chala, Clémenti, Chocha, Castrati et autres.

- Mouson* — engleski konzul na Cetinju — consul d'Angleterre à Cettigné.
- Nicolas (Petrovitch)* — *Nikola (Petrović)*, knjaz Crne Gore — Prince de Monténégro.
- Nico* — *Nico Matanovitch*, secrétaire au Min. des Aff. Étr. de Mont.
- Niko* — *Niko Matanović*, sekretar ministarstva inostranih djela Crne Gore.
- Plav* — gradić na Plavskom jezeru — bourgade aux bords du Lac de Plav.
- Oroschi (Orochi)* — *Oroši (Orosi)*, mjestance u području plemena Mirdita, sjedište Prenk Bib Dode, njihova prvaka, i don Prima Doki-ja, mirditskog opata mitronoše — hameau au centre de la tribu des Mirdites, siège de leur chef Prenk Bib Doda et de don Primo Docchi, abbé mitré des Mirdites.
- Petrovitch (Bojo)* — *Božo Petrović*, vojvoda, predsjednik Senata Crne Gore — président du Sénat de Monténégro.
- Pop Ilija* = *pop Ilija Plamenac*, vojvoda i ministar crnogorski — le prêtre Ilija Plamenatz, voëvode et ministre de Monténégro.
- Popovitch* — *Popović Simo*, vojvoda Primorske oblasti Crne Gore — voëvode de la Région du Littoral de Monténégro.
- Radonić, Stanko* — vojvoda, ministar inostranih djela Crne Gore, izaslanik u specijalnoj misiji u Istanbulu — voëvode, ministre des Affaires Étrangères de Monténégro, délégué en mission spéciale à Constantinople.
- Sainte-Marie*, M. de — bivši kancelar Francuskog konzulata u Sarajevu, francuski vice-konzul u Dubrovniku, nekadašnji kolega u koledžu s potonjim knjazom Nikolom Petrovićem — ancien chancelier du Consulat de France à Sarajevo, ultérieurement vice-consul de France à Raguse (Dubrovnik), camarade de collègue du Prince Nicolas de Monténégro.
- Simo* — *Simo Popovitch*. Vidi Popović! — Voyez Popovitch!
- St. John* — *Sen-Džon*, engleski konzul na Cetinju — consul d'Angleterre à Cettigné.
- Thoemmel, Ritter von* — *Temel*, pukovnik, austro-ugarski otpravnik poslova u Crnoj Gori — colonel, chargé d'affaires d'Autriche — Hongrie au Monténégro.
- Troubetzkoï, Lize (Élisabeth)*, princesse russe, donatrice des institutions ecclésiastiques et de bienfaisance au Monténégro — Liza (Jelisaveta) Trubeckaja, ruska kneginja, darodavka crkvenih i dobrotvornih ustanova u Crnoj Gori.
- Um* = *Hum*, brijeg kod Podgorice (Titograda) — colline près de Podgoritza (Titograd).
- Utovo* = *Hutovo*, selo u Popovu Polju — hameau dans la plaine de Popovo Polje, en Herzégovine.
- V. V.* = *vojvoda Vrbica (Mašo)*, ministar unutrašnjih djela i zamjenik ministra inostranih djela Crne Gore — voëvode Verbitza Macho, ministre de l'Intérieur et ministre ad intérim des Affaires Étrangères de Monténégro.
- Verbitza (Macho)* — *Vrbica (Mašo)*, kao pod V. V. — comme sous V. V.
- Yakova* — turski naziv za Đakovicu — nom turc de la ville de Đakovica, en Métochie.
- Yonine, Alexandre*, — consul général de Russie à Cettigné.
- Zem* — *Cijevna*, lijeva pritočica rijeke Morače — Cijevna, affluent gauche de la Moratcha (Morača).